



Paris : Résultats de l'Index des cités interculturelles

Date : août 2017

Une comparaison de 87 villes¹

Introduction

Le programme des Cités interculturelles est une initiative du Conseil de l'Europe. Ce projet vise à étudier le potentiel d'une approche interculturelle de l'intégration dans des agglomérations aux populations culturellement diverses. Dans le cadre de ce projet, les villes participantes analysent leur gouvernance, leurs politiques, leurs discours et leurs pratiques du point de vue interculturel. Par le passé, cet examen a donné lieu à des rapports descriptifs et des profils de villes – documents riches en détails et en contenu, mais relativement inadaptés pour suivre et communiquer les progrès accomplis. L'Index des cités interculturelles entend fournir un outil d'évaluation des performances pour les villes participant à la phase pilote du programme ainsi que pour les futures participantes.

A ce jour, 87 villes ont effectué une analyse de leurs politiques interculturelles au moyen de l'Index des cités interculturelles : Albufeira (Portugal), Amadora (Portugal), Arezzo (Italie), Ballarat (Australie), Barcelone (Espagne), Beja (Portugal), Bergen (Norvège), Bilbao (Espagne), Botkyrka (Suède), Braga (Portugal), Bucarest (Roumanie), Campi Bisenzio (Italie), Carthagène (Espagne), Casalecchio di Reno (Italie), Cascais (Portugal), Castellón (Espagne), Catalonia (Espagne), Coimbra (Portugal), Comune di Ravenna (Italie), Constanta (Roumanie), Copenhague (Danemark), Donostia-San Sebastian² (Espagne), Dortmund (Allemagne), Dublin (Irlande), Duisburg (Allemagne), Erlangen (Allemagne), Forlì (Italie), Fucecchio (Italie), Fuenlabrada (Espagne), Genève (Suisse), Gênes (Italie), Getxo (Espagne), Haïfa (Israël), Hambourg (Allemagne), Ioannina (Grèce), Ijevsk (République d'Oudmourtie, Russie), Jerez de la Frontera (Espagne), le borough londonien de Klaksvík (Îles Féroé), Lewisham (Royaume-Uni), Limassol (Chypre), Limerick (Irlande), Lisbonne (Portugal), Lodi (Italie), Logroño (Espagne), Lublin (Pologne), Melitopol (Ukraine), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Munich (Allemagne), Neuchâtel (Suisse), Neukölln (Berlin, Allemagne), Novellara (Italie), Offenbourg (Allemagne), Olbia (Italie), Oslo (Norvège), le district d'Osmangazi dans la province de Bursa (Turquie), Parla (Espagne), Patras (Grèce), Pécs (Hongrie), Pryluky (Ukraine), Reggio Emilia (Italie), Reykjavik (Islande), Rijeka (Croatie), Rotterdam (Pays-Bas), Sabadell (Espagne), San Giuliano Terme (Italie), Santa Coloma (Espagne), Santa Maria da Feira (Portugal), Unione dei Comuni-Savignano sul Rubicone³ (Italie), Sechenkivsky (District de Kiev, Ukraine), Senigallia (Italie), Stavanger (Norvège), Strasbourg (France), Subotica (Serbie), Sumy (Ukraine), Swansea (Royaume-Uni), Tenerife

¹ Le présent rapport est fondé sur des données figurant dans la base de données de l'INDEX des cités interculturelles à l'époque de sa rédaction. Les diagrammes de l'INDEX peuvent comporter un plus grand nombre de villes, ce qui reflète l'intérêt grandissant que suscite cet instrument.

² La ville espagnole de Donostia-San Sebastian est ci-après nommée San Sebastian.

³ La ville italienne d'Unione dei Comuni-Savignano sul Rubicone est ci-après nommée Rubicone.

(Espagne), Tilbourg (Pays-Bas), Turin (Italie), Turnhout (Belgique), Unione Terre dei Castelli⁴ (Italy), La Valette (Malte), Västerås (Suède), Ville de Paris (France), Viseu (Portugal), Vinnitsa (Ukraine) et Zurich (Suisse).

Parmi ces villes, 39 (y compris Paris), ont plus de 200 000 habitants et 35 (y compris Paris), comptent plus de 15 % de résident.e.s né.e.s à l'étranger.

Le présent document présente les résultats de l'analyse effectuée au moyen de l'Index des cités interculturelles dans la ville de Paris (France) et fournit des conclusions et des recommandations en matière de politiques interculturelles

Cité interculturelle : définition

Une cité interculturelle est une ville qui regroupe des personnes de nationalité, d'origine, de langue ou de religion/croyances différentes, et dans laquelle les responsables politiques et la majorité des citoyen.ne.s portent un regard positif sur la diversité, qu'ils considèrent comme une ressource. Les cités interculturelles luttent activement contre la discrimination et adaptent leur gouvernance, leurs institutions et leurs services aux besoins d'une population diverse. Elles adoptent des stratégies et des outils leur permettant de faire face à cette diversité, ainsi qu'aux conflits culturels qui peuvent en découler. Enfin, elles favorisent les rencontres et encouragent un plus grand brassage entre les divers groupes de population dans les espaces publics.

Méthodologie

L'Index des cités interculturelles est fondé sur un questionnaire de 73 questions regroupées en 11 indicateurs portant sur trois types distincts de données. Les indicateurs ont un poids différent selon leur importance relative. Pour chaque indicateur, les villes participantes peuvent atteindre jusqu'à 100 points (qui sont ensuite consolidés pour l'Index des cités interculturelles général).

Les indicateurs comprennent : engagement ; éducation ; quartiers ; services publics ; entreprises et marché du travail ; vie culturelle et publique ; espaces publics ; médiation et résolution des conflits ; langues ; médias ; perspective internationale ; veille/compétences ; accueil et gouvernance. Certains indicateurs – éducation ; quartiers ; services publics ; entreprises et marché du travail ; vie culturelle et publique ; espaces publics – sont également regroupés sous un indicateur composite appelé « politiques urbaines à travers le prisme interculturel » ou simplement « prisme interculturel ».

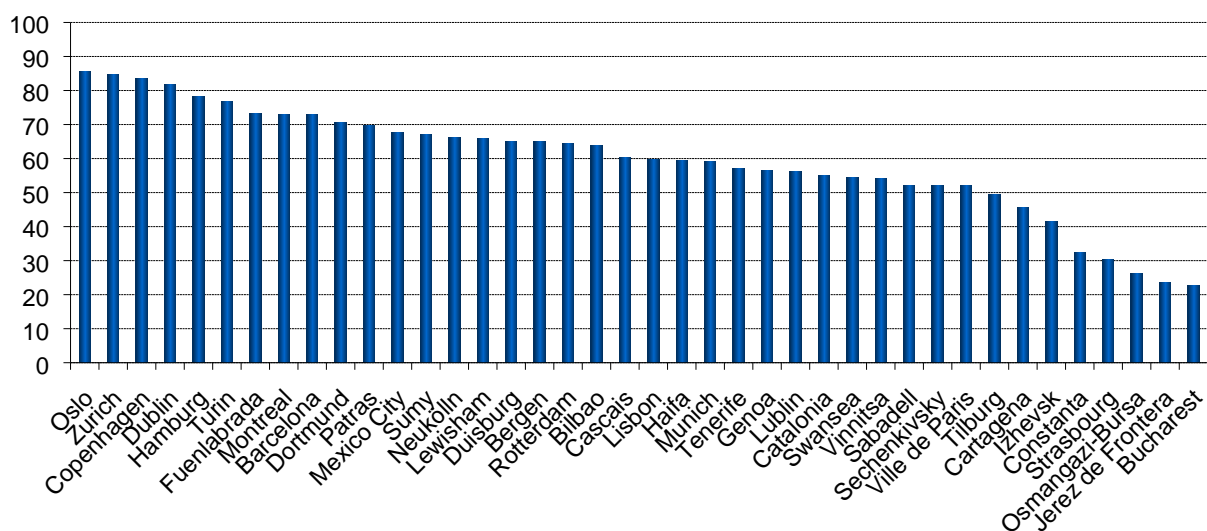
La comparaison établie entre les villes est strictement indicative, étant donné leurs grandes différences en termes d'évolution historique, de type et d'échelle de diversité, de modèles de gouvernance et de niveau de développement économique. La comparaison, basée sur un ensemble de critères formels liés à l'approche interculturelle des politiques urbaines, a pour unique objet de servir d'instrument d'évaluation comparative des performances, l'objectif étant d'inciter les villes à s'inspirer de bonnes pratiques.

⁴ Anciennement Castelvetro di Modena.

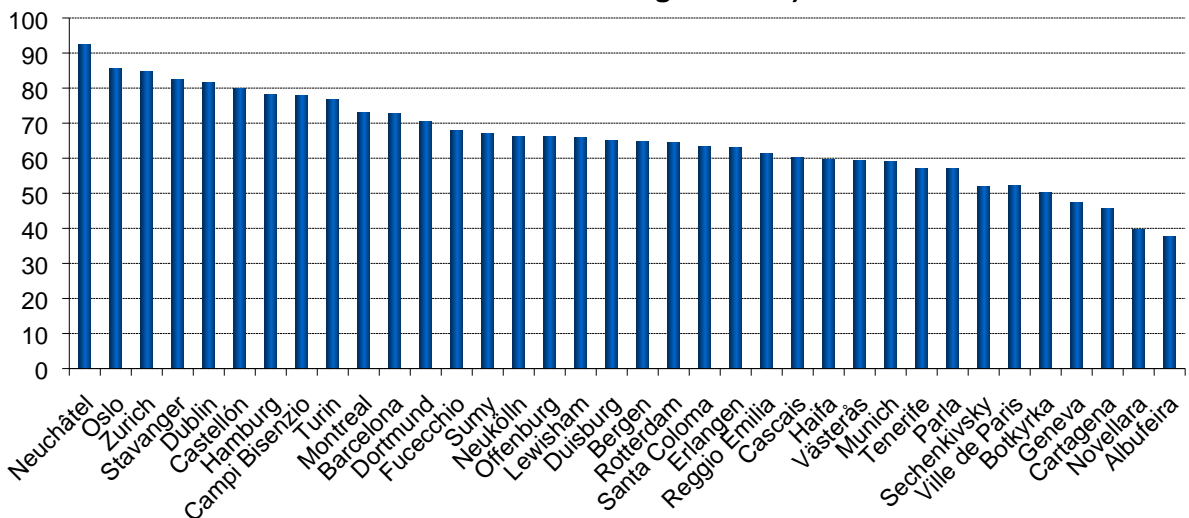
Compte tenu des différences susmentionnées qui existent entre les villes et du nombre croissant de nouvelles villes désireuses de rejoindre l'Index des cités interculturelles, il a été décidé de procéder à une comparaison des villes non seulement au sein de l'échantillon dans sa totalité, mais également selon certains critères spécifiques. Deux critères ont ainsi été retenus : la population (supérieure ou inférieure à 200 000 habitants) et la proportion de résident.e.s né.e.s à l'étranger (supérieure ou inférieure à 15 %). Cette démarche devrait permettre une comparaison, une présentation visuelle et un filtrage des résultats plus pertinents et utiles.

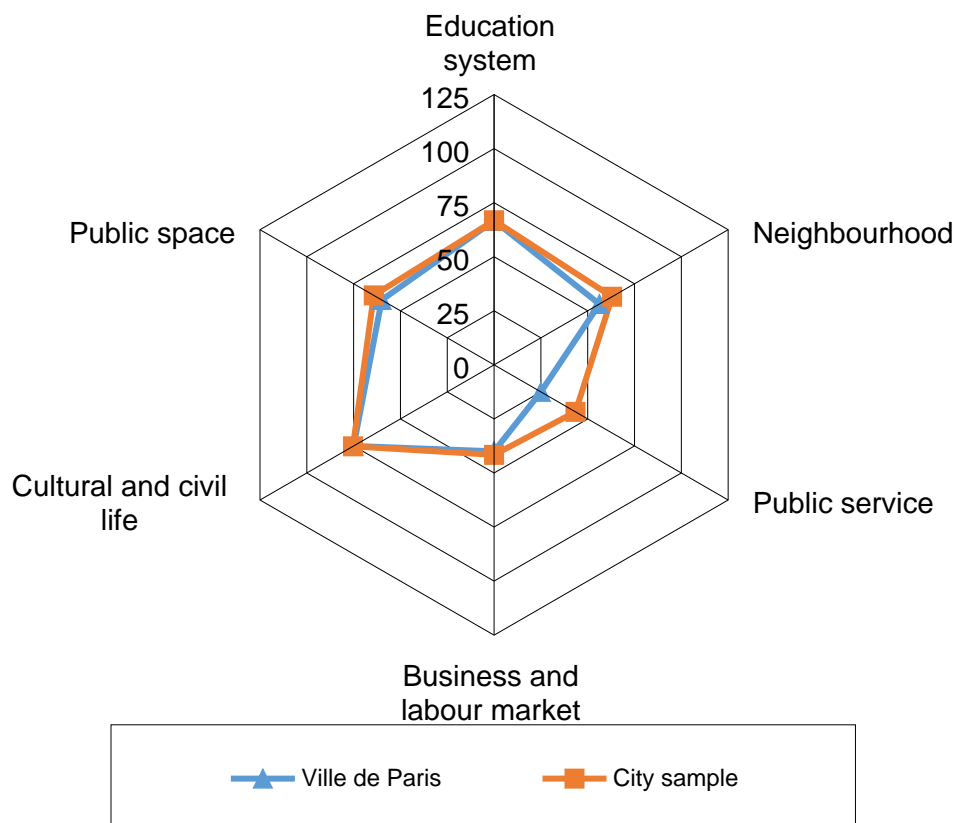
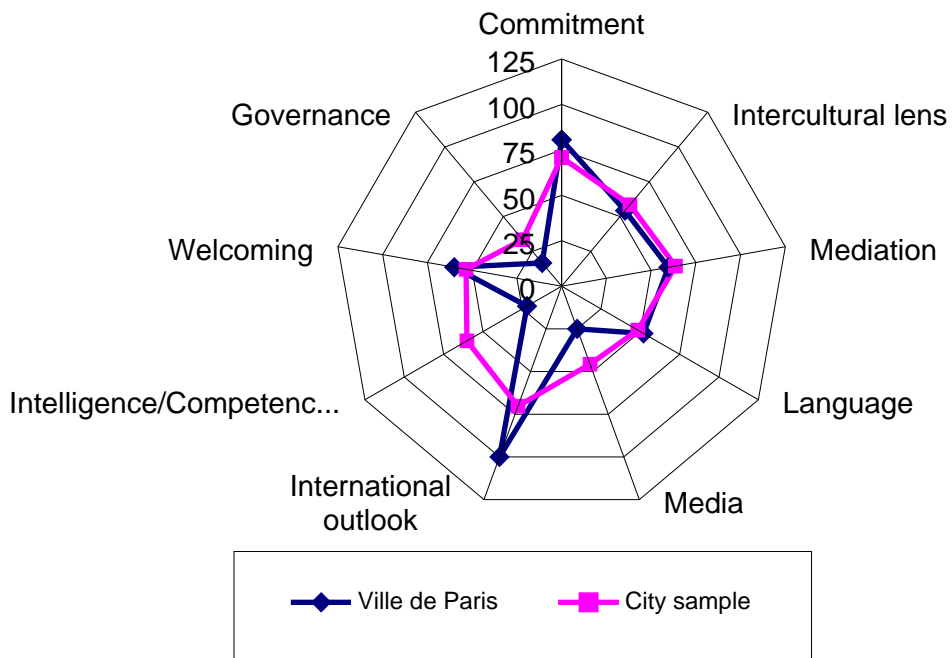
Selon les résultats d'ensemble de l'Index des Cités interculturelles, la Ville de Paris (ci-après « Paris ») occupe le 58^e rang sur les 87 villes de l'échantillon, avec un indice de cité interculturelle global de 52 % . Paris arrive en 31^e position parmi les villes de plus de 200 000 habitants et en 30^e position parmi les villes comptant plus de 15 % de résident.e.s né.e.s à l'étranger.

Index des cités interculturelles (ICC) - Ville type (> 200 000 habitants)



Index des cités interculturelles (ICC) - ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%





Préambule

1. Le modèle républicain

Le modèle républicain est une spécificité française qui se caractérise par l'affirmation de l'égalité de traitement de tous au sein de la société et par la neutralité de l'Etat à l'égard des appartenances privées (pratiques religieuses et culturelles) qui se traduit notamment par le respect du principe de laïcité. De ce fait, l'identification de « groupes ethniques » est une pratique inexistante de l'action publique française et donc de l'action publique parisienne, d'autant plus que les « statistiques ethniques » ne sont pas autorisées en France.

Les différentes questions relatives à l'identification de « groupes ethniques » et à leur quantification, n'ont, de ce fait, pas pu être renseignées strictement. En revanche, des informations relatives à la composition de la population parisienne ont pu être apportées en utilisant les critères de nationalité et de pays de naissance des individus, critères objectifs et utilisés par l'Insee pour le recensement de la population.

Selon la même logique, l'action publique en direction de « groupes ethniques » n'est pas pratiquée. La Ville met en place un grand nombre d'actions en faveur du vivre ensemble, du lien social, de la citoyenneté en direction de l'ensemble des Parisien.ne.s, de sorte que chacun.e puisse trouver sa place sans distinction de critères.

Des dispositifs particuliers peuvent néanmoins être destinés à des personnes immigrées (soutenus notamment par le Service Egalité Intégration Inclusion -SEII et dans le cadre de la Politique de la Ville), mais ils sont entendus comme des passerelles provisoires, l'objectif étant à terme d'aller vers les dispositifs de droit commun.

Enfin, si le critère ethnique ne constitue pas un critère pour l'action publique, la collectivité parisienne ne nie pas pour autant que celui-ci constitue une source fréquente de discrimination pour les personnes d'origine étrangère. Le SEII est également chargé de la mise en œuvre de l'action municipale de lutte contre les discriminations (voir dernière partie du questionnaire).

2. Précisions sur les termes

Avant d'analyser la composition ethnique de la population parisienne, il importe de clarifier la distinction entre trois termes fondamentaux qui seront utilisés dans le présent rapport, à savoir : étranger.ère, immigré.e et descendant.e d'immigré.e.

Un.e étranger.ère est une personne qui vit en France mais qui n'a pas la nationalité française. Les étranger.ère.s ne sont pas toujours des immigré.e.s et il leur est possible d'acquérir la nationalité au bout d'un certain temps passé dans le pays.

Un.e immigré.e est une personne née étrangère dans un pays étranger mais qui vit en France. Le statut d'immigré est permanent, car on reste immigré même si l'on devient français.

Les descendant.e.s d'immigré.e.s (ou « immigré.e.s de deuxième génération ») sont des personnes nées en France et dont l'un des parents au moins est issu de l'immigration. Ils n'ont pas connu eux-mêmes d'expérience migratoire.

3. Immigré.e.s et descendant.e.s d'immigré.e.s : spécificités françaises

De 2004 à 2012, 200 000 immigré.e.s sont entré.e.s chaque année, en moyenne, sur le territoire français (la plus faible proportion d'Europe rapportée à la population). Compte tenu des décès et des départs, la population immigrée a crû en moyenne de 90 000 personnes par an. De plus, près d'un immigré sur deux entré en France en 2012 est né dans un pays européen.

La France occupe une position originale en Europe en raison de sa longue histoire de terre d'immigration et du net ralentissement du flux d'immigrant.e.s dans les années récentes. La France compte désormais plus d'enfants d'immigré.e.s que d'immigré.e.s et l'importance de la "deuxième génération" est spécifique à la France. En effet, en 2015, 7,3 millions de personnes nées en France ont au moins un parent immigré, soit 11 % de la population, alors que les immigré.e.s (personnes nées étrangères à l'étranger) représentent un peu moins de 5,9 millions de personnes (chiffre 2013).

Parmi les descendant.e.s d'immigré.e.s, 45 % sont d'origine européenne ; la plupart sont enfants d'immigré.e.s arrivés en France en provenance d'Espagne ou d'Italie dès les années trente, ou du Portugal un peu plus tardivement, à partir de 1970. De plus, 31 % des descendant.e.s sont issus des vagues d'immigration en provenance du Maghreb ; à partir de l'après-guerre pour les Algériens, alors sujets français, et à la fin des années soixante pour les Marocains. Au milieu des années 1970, la nature de l'immigration change : l'Etat veut mettre fin à une immigration de main d'œuvre d'hommes seuls (appelés des colonies et protectorats pour reconstruire la France des 30 Glorieuses) pour une immigration de famille. Il instaure au début des années 1980 le Regroupement familial. L'immigration évolue avec la venue de ressortissants des pays de l'Afrique (hors Maghreb) ou de l'Asie, mais les flux sont moins importants. Ainsi, en 2015, 11 % des descendant.e.s ont au moins un parent né en Afrique subsaharienne et 9 % ont au moins un parent né en Asie.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2575541#titre-bloc-22>

4. La politique de la ville : une politique ciblée en direction des quartiers populaires

La Politique de la ville désigne l'ensemble des dispositifs mis en œuvre dans le cadre d'un contrat entre l'Etat et les collectivités territoriales, le contrat de ville, dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et urbaines entre les territoires et d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires. Le contrat de ville définit le cadre des actions, les quartiers bénéficiaires et le budget alloué par l'Etat aux collectivités territoriales.

La loi du 21 février 2014 de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini de nouveaux contrats de ville quinquennaux (2015-2020) et désigné 20 quartiers prioritaires, sur la base des revenus situés dans huit arrondissements (10e, 11e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e). Au total, les quartiers populaires rassemblent 365 000 habitants soit 16% de la population parisienne.

Ces quartiers présentent des indicateurs de précarité plus élevés (chômage, bas revenus, bénéficiaires de minima sociaux) que la moyenne parisienne, justifiant ainsi une action prioritaire. Les actions menées dans les quartiers prioritaires couvrent ces domaines : développement social et culturel, revitalisation économique, emploi, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie, sécurité, citoyenneté...

Les territoires « Politique de la ville » sont particulièrement concernés par les questions d'intégration et de discriminations en raison notamment de leur composition sociodémographique, marquée par une représentation plus forte de la population immigrée (29% dans les quartiers prioritaires ; 20% dans l'ensemble de Paris). D'où la mise en place ou le soutien à des actions d'intégration et de lutte contre les discriminations sur les territoires de la Politique de la ville.

5. La ville de Paris soutient de très nombreuses initiatives associatives

Une des caractéristiques de la ville de Paris est le soutien très important accordé aux actions menées par les associations. Ainsi, de très nombreuses initiatives qui entrent dans le champ de l'interculturalité (festivals de valorisation des cultures étrangères, fêtes de quartier, médiation, etc.) ne sont pas menées directement par la ville de Paris mais par des associations qui sont soutenues par la municipalité : accompagnement au développement de projet, soutien financier, mise à disposition de locaux, soutien à la communication...

6. L'interculturalité dans la politique internationale de la Ville de Paris

Au-delà de la diplomatie des villes développée dans plus de 50 partenariats ou coopérations avec de grandes villes du monde et dans plusieurs réseaux de villes, l'action internationale de la Ville de Paris impacte directement les Parisien.ne.s de toutes origines et favorise, de fait, l'interculturalité. En complément des réponses apportées tout au long du questionnaire ci-dessous et pour mettre en exergue deux axes révélateurs de la porosité entre l'action internationale et l'interculturalité à Paris, c'est particulièrement vrai dans la défense des droits humains ou les actions culturelles.

Outre l'accueil et l'accompagnement des réfugiés ayant dû fuir leur pays, Paris est "ville refuge" et accueille des artistes ou accompagne les journalistes exilé.e.s. Elle a créé la Citoyenneté d'Honneur décernée par le Conseil de Paris pour soutenir des défenseurs des droits en danger dans leur pays, et soutient les grandes ONG internationales en accompagnant des événements à Paris sur la défense des droits fondamentaux, contre la peine de mort ou la traite des êtres humains.

Des tandems culturels, programmations culturelles croisées mises en œuvre chaque année entre Paris et une grande métropole étrangère (Dakar, Lisbonne, New York ou Tokyo), contribuent également à valoriser la culture des Parisien.ne.s originaires de ces villes. De plus, la ville accompagne certains centres culturels étrangers à Paris qui promeuvent la diversité culturelle dans notre capitale.

Ville de Paris – Aperçu

Présentation

Paris, aussi appelée « ville lumière », est la capitale de la France et la ville la plus peuplée du pays. C'est à la fois une commune et un département, qui se situe au centre de la Région Île-de-France. Paris s'étend sur 105 km² et compte 2 229 621 habitants (Insee, 2013).

Paris a un PIB de 80 528 EUR par habitant (source : AMG VF - Association des maires des grandes villes de France et Caisse d'Épargne ; 2012).

La ville a été fondée vers la fin du III^e siècle avant notre ère par une communauté celte, un groupe tribal de pêcheurs appelés les « Parisii », qui a donné son nom à la ville. A la fin du douzième siècle, Paris est devenue la capitale politique, économique, religieuse et culturelle de la France ; c'était, à cette époque, la plus grande ville du monde occidental.

Démographie

Au plan démographique, en 2013, la commune totalisait 2 229 621 habitant.e.s, dont 1 899 454 personnes (85,2 %) de nationalité française et 330 167 étranger.ère.s ou personnes de nationalité non française (14,8 %).

La ville compte 445 486 immigré.e.s, soit 20,4 % de sa population. Les immigré.e.s qui ont acquis la nationalité française sont au nombre de 201 087, ce qui représente 9,02 % de la population (source : Insee, 2013). 30% des descendant.e.s d'immigré.e.s vivent dans l'unité urbaine de Paris (Paris, ensemble de la petite couronne et une petite partie de la grande couronne) , soit 2 190 000 personnes.

Il est regrettable que l'on ne dispose pas d'informations sur le pourcentage d'immigré.e.s de deuxième génération à Paris.

Les statistiques suivantes indiquent les pays de naissance des immigré.e.s et étrangers, ce qui permet d'avoir une idée des groupes minoritaires les plus importants de la ville.

Les immigré.e.s représentant plus de 5 % de la population parisienne sont :

- Né.e.s en Algérie : 46 428 soit 10,19 % des immigré.e.s
- Né.e.s au Maroc : 37 593, soit 8,25 % des immigré.e.s
- Né.e.s en Tunisie : 28 981, soit 6,36 % des immigré.e.s
- Né.e.s au Portugal : 27 913, soit 6,12 % des immigré.e.s
- Né.e.s en Chine : 26 036, soit 5,71 % des immigré.s

Les étrangers représentant plus de 5 % de la population parisienne sont :

- Algérien.ne.s : 29 853, soit 9,04 % des étranger.ère.s
- Chinois.e.s : 26 892, soit 8,14 % des étranger.ère.s
- Portugais.e.s : 26 199, soit 7,93 % des étranger.ère.s
- Marocain.ne.s : 20 240, soit 6,13 % des étranger.ère.s
- Italien.ne.s : 17 254, soit 5,22 % des étranger.ère.s

Organisation de l'action publique

Bien que le terme « interculturel » ne soit pas un terme officiellement utilisé pour désigner les actions entreprises, plusieurs services de la Mairie de Paris œuvrent pour l'intégration et l'inclusion des étranger.ère.s, tels que la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES), la Direction des affaires scolaires (DASCO), le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), la Direction générale des relations internationales (DGRI), la Direction des familles et de la petite enfance (DFPE), la sous-direction de la politique de la ville et de l'action citoyenne de la Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires (DDCT), etc.

Plus particulièrement, le Service Egalité Intégration Inclusion, ou « SEII », rattaché à la DDCT poursuit des actions spécifiques en direction des étranger.ère.s et des Parisien.ne.s. Le SEII se consacre :

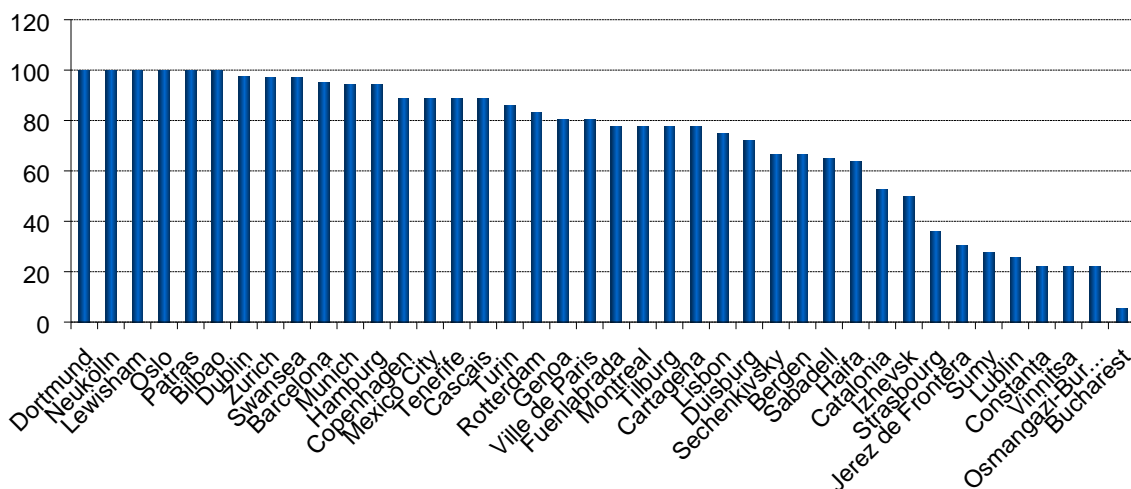
- à l'intégration et l'inclusion des immigré.e.s et étranger.ère.s ;
- à la lutte contre les discriminations ;
- à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- aux droits humains.

Le SEII intervient à Paris avec le soutien de deux adjointes à la Maire :

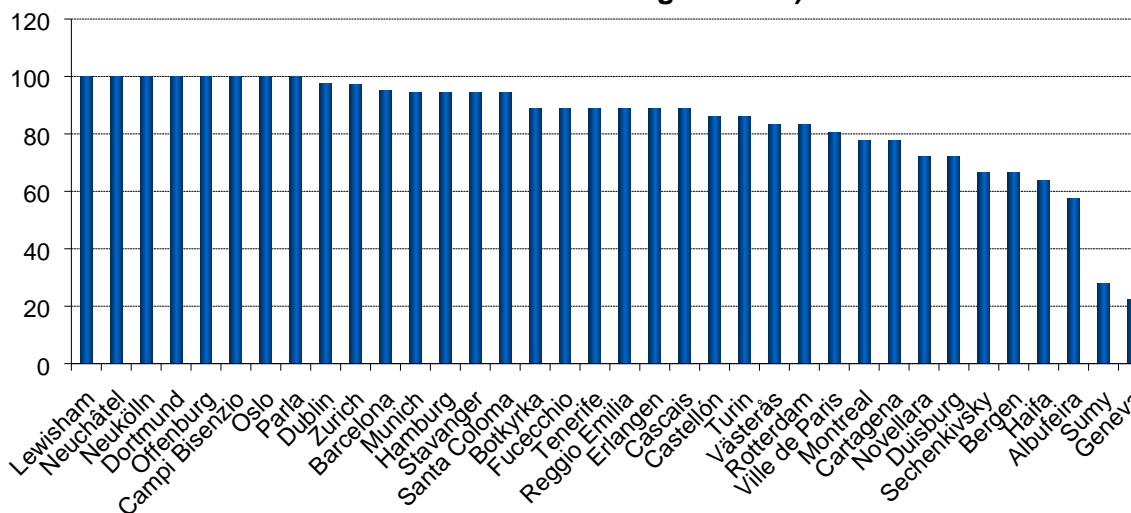
- Colombe Brossel, adjointe à la Maire chargée de la sécurité, de la prévention, de la politique de la Ville et de l'intégration ;
- Hélène Bidard, adjointe à la Maire chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains, qui a indiqué :

1. Engagement

Index ICC - Engagement- Ville type (> 200 000 habitants)



Index ICC - Engagement - Ville type (ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)



La stratégie optimale d'une cité interculturelle comprend une déclaration formelle faite par les pouvoirs locaux, faisant comprendre clairement que la ville s'engage à mettre en œuvre les principes interculturels et à faire participer activement les principales parties prenantes locales et à les persuader de faire de même.

Analyse des résultats

A Paris, le taux d'engagement est supérieur à celui des villes types : la ville obtient 81 % de réussite, alors que la moyenne pondérée de toutes les villes est de 71 %.

Point positif, la ville a annoncé officiellement sa participation au Réseau des Cités interculturelles. Bien qu'un plan d'action n'ait pas été formellement adopté, la Ville met en place des actions visant l'intégration comme le souligne clairement le document « Bleu Budgétaire » de 2015, qui donne un aperçu des politiques de Paris pour l'intégration, la lutte contre les discriminations et les droits humains.

La ville a affecté un budget en 2015 de plus de 22 millions d'euros consacrés à la politique d'intégration, parmi lesquelles des actions à caractère interculturel. Il s'agit là d'une augmentation considérable par rapport au budget affecté en 2005, qui s'élevait à 6,74 millions d'EUR.

La rubrique « *Intégration et citoyenneté* »⁵ du site internet de la Ville de Paris est un excellent exemple de la façon dont l'intégration peut être encouragée par l'utilisation d'internet. Cette rubrique contient des informations importantes, notamment des informations à caractère juridique et des indications sur comment accéder aux services publics. Par ailleurs, le site internet permet de communiquer sur les mesures d'intégration prises par la municipalité, par exemple la rénovation d'habitations et de logements pour travailleurs immigrés.

Le site web promeut activement toutes les activités interculturelles. La ville souhaiterait maintenir le lien avec les citoyen.ne.s par le biais des réseaux sociaux (Facebook ou Twitter), dans la mesure où ces outils permettent aux habitants et aux nouveaux arrivants de trouver des informations utiles sur la commune.

Cela étant, la municipalité n'a pas établi de processus d'évaluation systématique des actions mises en place dans le cadre de la politique d'intégration.

Les discours publics font clairement référence néanmoins à l'engagement interculturel de la ville. Dans son programme de mandature pour 2014-2020, Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, indique que l'un des objectifs primordiaux est d'associer les immigré.e.s et les minorités à l'action visant à construire ensemble une « ville-monde ». Le programme attire spécifiquement l'attention sur l'importance de l'intégration et de la solidarité. La Maire de Paris affirme que :

"Je me battraï auprès de l'État, dont c'est la compétence, pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement des migrants. Je créerai un prix «Paris ville-monde» pour valoriser les parcours des migrants qui contribuent à la diversité et à l'attractivité de la métropole."

Dans son programme de mandature 2014-2020, Anne Hidalgo s'est engagée en outre à développer l'accès aux services publics des immigré.e.s. Elle prévoit de mettre en place une coordination linguistique pour améliorer l'apprentissage du français

Après les attentats de janvier et novembre 2015, la ville de Paris a renforcé sa position sur la nécessité de vivre ensemble en paix et en harmonie. Dans ses interventions, elle encourage les initiatives visant à promouvoir les valeurs d'une république laïque, et dénonce fermement la discrimination, le racisme et l'antisémitisme⁶.

En reconnaissance et en l'honneur des citoyen.ne.s locaux et des organisations qui se sont distingués au cours de l'année, la Ville soutien le projet « Label Paris Co-développement Sud », initiative lancée en 2006 et dotée d'un budget de 80.000 EUR. Le Label récompense les projets qui ont pour double impact : d'une part, de contribuer au développement du pays d'origine ; d'autre part, d'aider les étranger.ère.s dans leur processus d'intégration à Paris. Par exemple, un groupe d'élèves de Monéa (Mali) a bâti plusieurs espaces communs (une bibliothèque, du mobilier et des logements pour enseignants, etc.) ; un autre projet a consisté en

⁵ <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/droits-des-citoyens/integration-et-citoyennete-2464>

⁶ <http://www.paris.fr/actualites/des-projets-associatifs-pour-le-vivre-ensemble-3186>

l'organisation de séances portant sur l'histoire africaine, qui ont été traduites et récitées en français, en bambara et en Malinké (Mali).

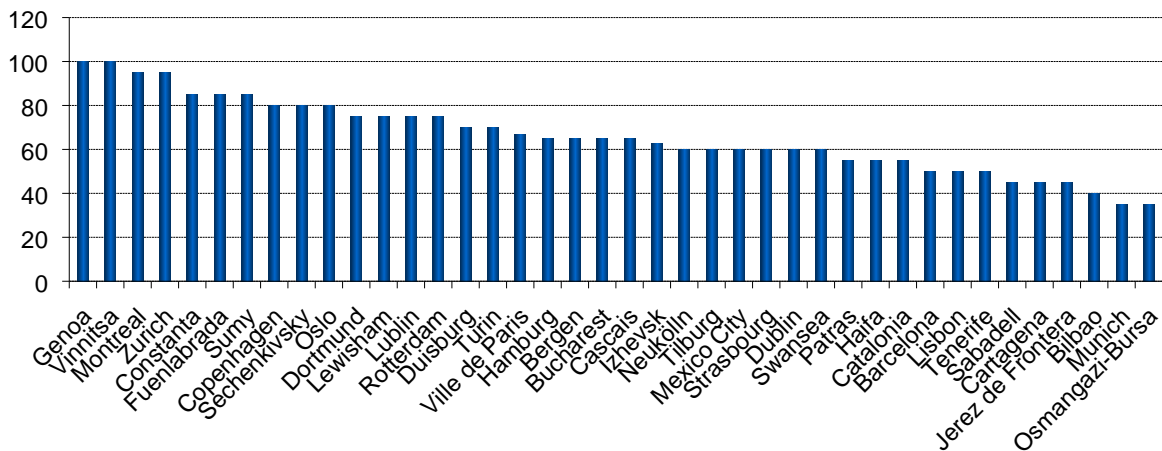
Préconisations

Il serait souhaitable que la ville de Paris traduise son site internet dans les langues parlées par les migrants, afin de s'assurer d'une plus grande diffusion des informations.

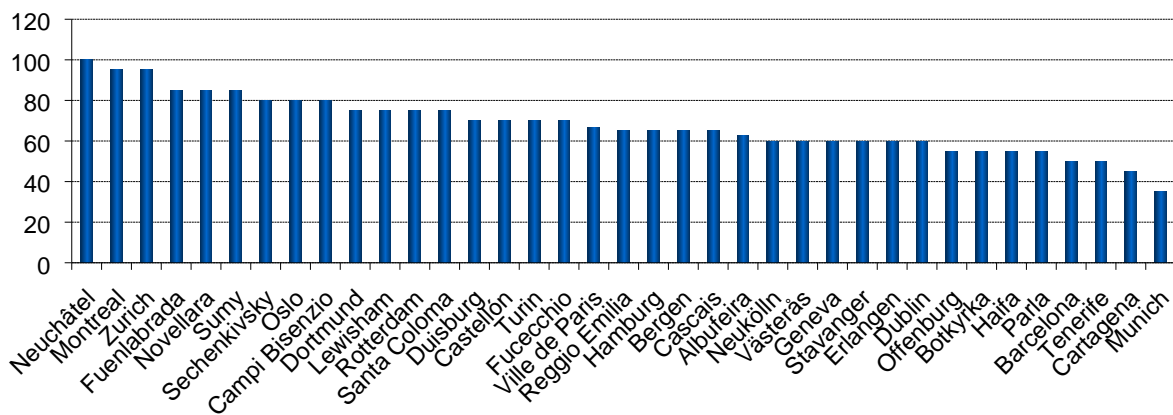
Pour renforcer encore son engagement interculturel, Paris devrait envisager d'élaborer une stratégie interculturelle utilisant une approche participative, en suivant les exemples de Barcelone, d'Erlangen, de Botkyrka, de Limerick et d'autres villes. L'élaboration de ce type de stratégie permettrait à la ville de créer de nouvelles possibilités de cohésion communautaire et de développement durable, laissant de la place à des perspectives et talents divers et variés, afin d'enrichir les politiques locales et d'encourager l'interaction et la co-création entre des personnes de tous horizons unies dans la lutte contre l'exclusion et l'instauration d'une culture plurielle du « nous ».

2. Politiques d'éducation⁷ par le prisme interculturel

Index ICC - Education - Ville type (> 200 000 habitants)



Index ICC - Education - Ville type (ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)



L'école influence considérablement la société. Elle peut soit renforcer, soit remettre en question les préjugés de plusieurs façons par l'environnement social qu'elle crée, les orientations qu'elle donne et les valeurs qu'elle favorise.

Rappel du contexte français : les programmes scolaires sont établis au niveau national par l'Etat (Education Nationale) tout comme le recrutement des enseignants. La ville de Paris ne peut donc agir ni sur le contenu des programmes ni le recrutement des enseignants.

Par ailleurs, il existe un dispositif appelé les "Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants (Upe2a)". Ce dispositif permet de scolariser les élèves allophones nouvellement arrivés. L'objectif essentiel est la maîtrise du français afin d'intégrer une classe ordinaire correspondant à leur âge.

⁷ Le terme « éducation » désigne un processus formel d'enseignement où certains enseignants enseignent consciemment, tandis que d'autres adoptent le rôle social d'élèves (réf. http://highered.mcgraw-hill.com/sites/0072435569/student_view0/glossary.html).

Analyse des résultats

L'analyse montre qu'à Paris, la politique d'éducation obtient des résultats similaires à ceux de la moyenne pondérée de l'échantillon, avec un taux de réalisation de 67 %.

Les statistiques relatives à l'origine ethnique des citoyen.ne.s n'étant pas autorisées dans le droit français, les questions concernant la diversité des élèves et des enseignants dans les écoles n'ont pas obtenu de réponse. Les deux réponses « n. d. » ont probablement fait baisser la note du domaine de l'éducation, ces questions recevant un point chacune.

Il est encourageant de noter que la plupart des établissements scolaires déploient des efforts considérables pour accroître la participation des parents dans le système éducatif. Par exemple, l'initiative « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »⁸, lancée en 2008-2009, a pour objectif de stimuler la participation des parents, en particulier s'ils sont issus d'une minorité. Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'Etat et soutenu par la ville de Paris. Des brochures et des fiches d'information ont été traduites dans dix langues.

Par ailleurs, de nombreuses associations soutenues par la ville de Paris proposent des dispositifs permettant de renforcer les liens entre les familles et l'école, mieux comprendre le fonctionnement de l'école, participer à des projets partagés, mieux dialoguer avec l'institution scolaire, rencontrer d'autres parents...

Il est fort louable que les établissements scolaires organisent fréquemment des projets interculturels, en lien avec des associations ; par exemple, l'association « Ma Goutte d'Or » a créé une émission de radio appelé « Une radio en or » avec une école du quartier de la Goutte d'or.

Préconisations

Pour améliorer ses résultats dans le domaine de l'éducation interculturelle, la Ville de Paris devrait instaurer une politique visant à accroître la mixité ethnique et culturelle dans les établissements scolaires et créer des liens entre des établissements qui présentent des différences constitutives au plan démographique.

Les projets de jumelage d'établissements scolaires peuvent aider à mettre en contact les élèves de quartiers aisés et ceux de quartiers plus défavorisés, qui présentent bien souvent une plus grande diversité. L'école Forskolan Ornen à Botkyrka (Suède), par exemple, a participé à un programme de jumelage avec une école du centre-ville prospère de Södermalm. Les élèves ont exploré de concert leur environnement local respectif, en décrivant leurs impressions mutuelles. Très vite, les élèves ont constaté que la langue n'était pas un mode de communication simple ; en effet, de nombreux enfants d'Ornen parlaient un suédois limité et étaient stupéfaits de découvrir que la plupart des enfants de Södermalm parlaient uniquement le suédois, alors qu'eux-mêmes étaient polyglottes. Il leur a donc fallu imaginer des moyens de communication non verbaux, compétence essentielle qui leur servira le restant de leur vie dans un monde multiethnique. Les élèves ont été emmenés dans un troisième lieu neutre, où ils ont pu se détendre en compagnie les uns des autres et créer ensemble des objets en glace.

Paris pourrait s'inspirer également d'initiatives lancées à Gênes, où les écoles organisent une grande variété d'activités, notamment des marchés de Noël, qui permettent aux enfants de se livrer à des activités artistiques et créatives et de

⁸ <http://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html>

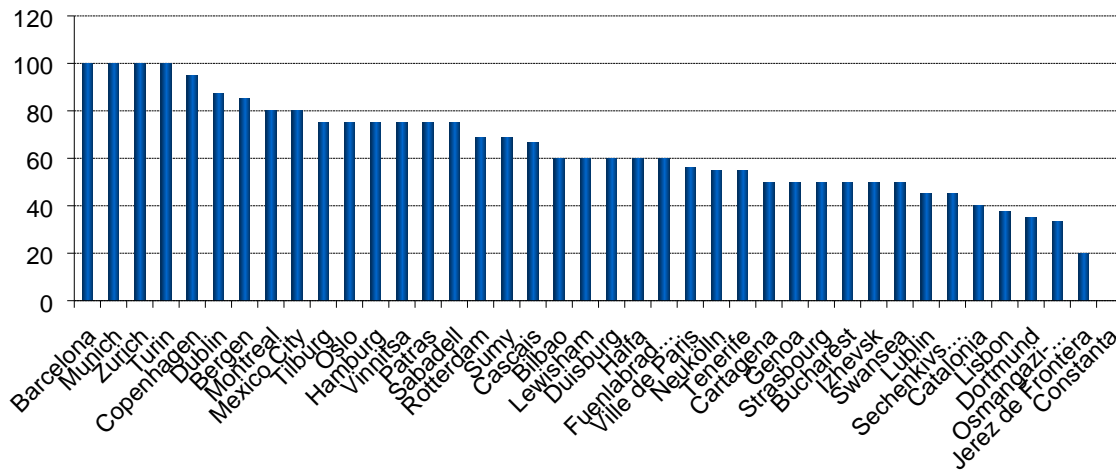
vendre des vêtements d'occasion et divers objets au profit d'œuvres de bienfaisance. L'association Daneo organise des cours de musique, des activités sportives et d'autres activités extrascolaires en plus d'activités de volontariat diverses et variées. Ajoutons à cela que la création de deux chorales a été couronnée de succès.

Les établissements scolaires parisiens pourraient s'inspirer en outre du projet de Santa Maria da Feira « IOS - Improving Our Skills » (« améliorons nos compétences »), qui entend élever le niveau de compétences et de capacités fondamentales, en particulier accroître leur pertinence pour le marché du travail et leur contribution à une société cohésive. Il s'agit surtout d'élargir les perspectives de mobilité dans l'apprentissage et de renforcer la coopération entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde du travail.

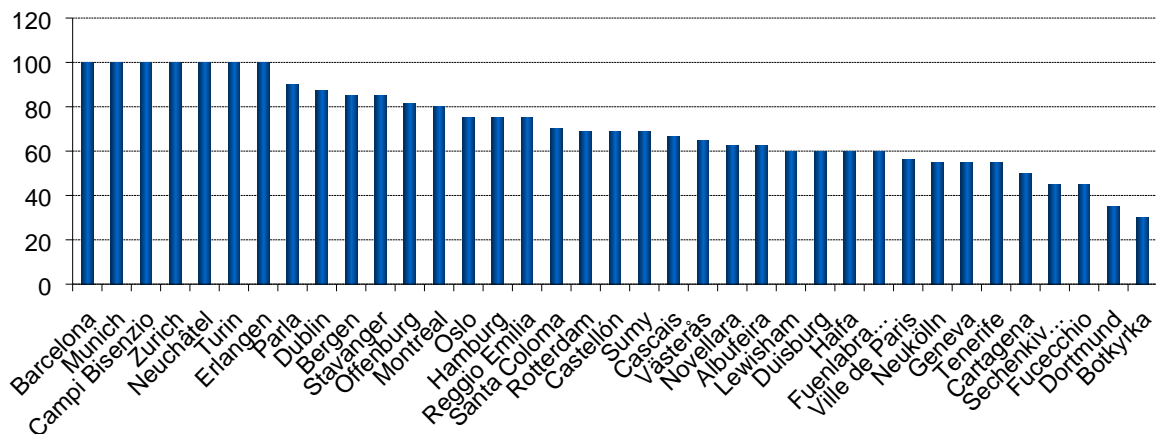
Pour améliorer la participation des parents, Paris pourrait s'inspirer de l'exemple d'écoles de la ville italienne de Turin, qui a mis à disposition des jardins potagers que les élèves peuvent cultiver avec l'aide de leurs parents. Les activités scolaires ont cela d'important qu'elles servent de point de rencontre aux parents originaires de pays différents et issus de milieux culturels différents, et les aide à mieux connaître les autres membres de la localité.

3. Les politiques de quartier à travers le prisme de l'interculturalité⁹

Index ICC - Quartier - Ville type (> 200 000 habitants)



**Index ICC - Quartier - Ville type
(ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



⁹ Par « quartier » ; on entend une entité au sein d'une ville qui possède une certaine autonomie administrative (et parfois aussi des structures de gouvernance politique) et qui est considérée comme une entité en matière d'urbanisme. Dans les grandes villes, les arrondissements comprennent d'ordinaire plusieurs quartiers. La définition statistique d'un « quartier » varie d'un pays à l'autre. En général, elle comprend une population de 5 à 20 000 personnes.

Une cité interculturelle ne doit pas supposer un « mélange statistique parfait » d'habitants. Elle reconnaît l'intérêt de la proximité géographique et des liens entre des personnes de même origine ethnique, mais aussi que la ségrégation ethnique spatiale crée des risques d'exclusion et peut constituer un obstacle à la libre circulation dans les deux sens des personnes, des idées et des opportunités.

Analyse des résultats

Les indicateurs de la politique de quartier de Paris obtiennent des résultats légèrement inférieurs (56 %) à ceux de la moyenne pondérée de l'échantillon (62 %).

La première question n'a pu être renseignée, faute de données concernant le pourcentage de quartiers où la vaste majorité des résidents (80 % ou plus) sont issus du même milieu ethnique. Cette absence de réponse a fait baisser le résultat final.

Il est positif de noter que la Ville de Paris prend des mesures pour promouvoir les activités visant à faire se rencontrer les citoyen.ne.s issu.e.s de différents milieux. Par exemple, la municipalité promeut les arts et cultures d'autres pays (cinéma, littérature, musique, etc.), les festivals de musique, la célébration du nouvel an dans différentes cultures (chinoise et berbère pour n'en citer que deux).

Paris favorise la mixité sociale par l'implantation de logements sociaux dans des quartiers aisés : la Maire de Paris s'est engagée à construire 5000 logements sociaux dans le centre et l'ouest de la ville.

Préconisations

Cela étant, nous recommandons vivement que la ville crée une politique visant à accroître la diversité des résidents dans les quartiers. Pour encourager la cohésion et la mixité sociale, Paris devrait envisager de mettre sur pied un service socioculturel axé sur l'interaction et la mixité. Par exemple, la municipalité pourrait organiser des réunions dans des domaines d'intérêt afin de favoriser l'interaction et la communication entre les résidents.

Beaucoup d'initiatives peuvent être mises en œuvre pour rapprocher les habitants, mais il importe de veiller à ce que toutes les personnes, indépendamment de leur génération, de leur culture et de leur genre, soient associées de manière égale au processus d'intégration.

Par exemple, à Limassol, le Festival Euromed a pour mission de rassembler les populations par la danse traditionnelle et par des expositions. D'autres activités sont organisées dans la ville, notamment l'initiative « Travail social sur la route » lancée en 2010 dans le but de prévenir la criminalité, en particulier chez les jeunes. Les mesures prises dans le cadre de ce programme sont les suivantes : sensibilisation aux dangers de la toxicomanie et de l'alcoolisme ; soutien psychologique, par exemple, prévention du décrochage scolaire, soutien familial ; lutte contre le chômage.

Par ailleurs, l'« *Equipo de Mediación Vecinal* » (équipe de médiation locale) de Parla est responsable de l'organisation d'événements et de rencontres. L'équipe propose également un lieu sûr et accueillant où tou.te.s les citoyen.ne.s peuvent s'exprimer et partager leurs problèmes et/ou préoccupations tout en apprenant à se connaître et à tisser des liens. L'équipe s'emploie aussi à renforcer les liens entre les espaces nouveaux et en développement (Barrio de Parla Este, par exemple) et les districts plus « anciens ».

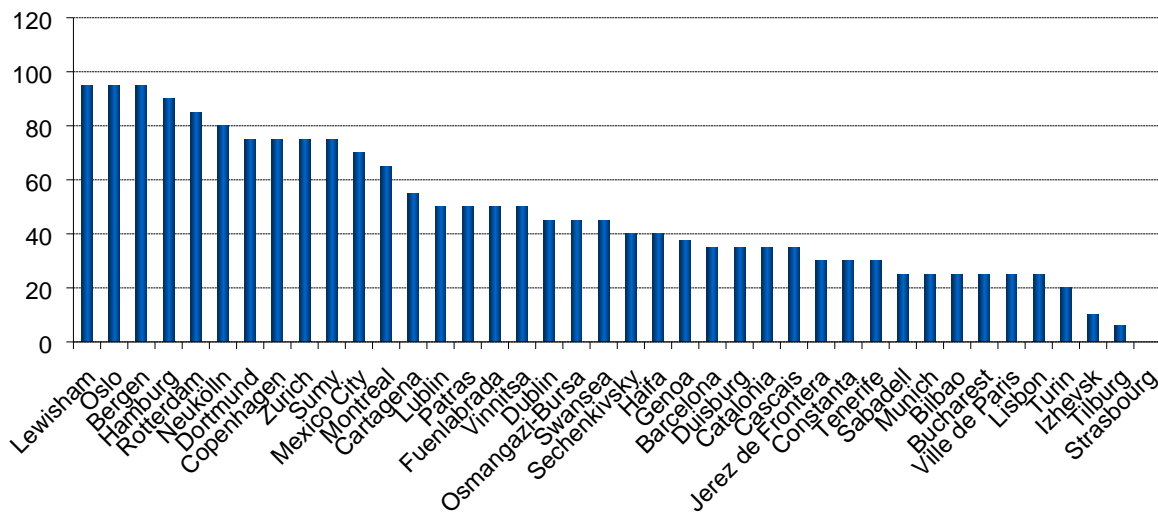
Paris pourrait aussi s'inspirer de l'expérience du centre Villa de la ville d'Erlangen. Ce centre est un lieu de rencontres interculturelles pour les personnes de tous âges et de tous horizons, qui offre un vaste programme d'activités très diverses : brunches

dominicaux, jonglage et peinture, groupes de conversation de femmes, etc. Pour les plus jeunes, le centre organise la Journée universelle de l'enfance durant laquelle les enfants s'amuse à l'aire de jeu de la ville.

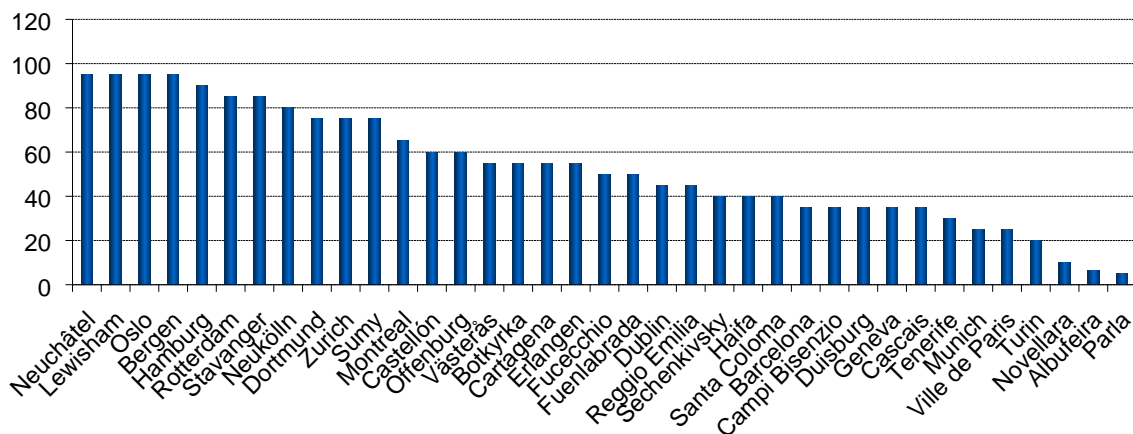
Enfin et surtout, une autre pratique exemplaire nous vient de Sabadell. Le quartier Can Puiggener promeut la mixité sociale des habitants de différents lieux au moyen d'activités et de programmes, notamment d'un repas à vocation sociale, appelé « Mesa para la convivència Can Puiggener » (« table pour la coexistence à Can Puiggener ») et d'autres événements destinés à célébrer la diversité, comme la « Fiesta de la Diversidad de Can Puiggener » (« fête de la diversité à Can Puiggener »).

4. La politique des services publics à travers le prisme de l'interculturalité

Index ICC - Services publics - Ville type (> 200 000 habitants)



**Index ICC - Services publics - Ville type
(ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



Une approche interculturelle optimale reste ouverte aux nouvelles idées, au dialogue et à l'innovation présentés ou requis par les groupes minoritaires plutôt que d'imposer une approche universelle pour les services publics et les actions de l'administration.

Analyse des résultats

A Paris, le taux de réalisation du service public est de 25 %, soit un taux inférieur à la moyenne pondérée de l'échantillon de 42 %.

Compte tenu de l'impossibilité de répondre à la première question (l'origine ethnique des employés du secteur public reflète-t-elle la composition de la population de la ville ?), la note de zéro a été attribuée, la réponse « n. d. » ayant fait baisser le résultat final.

En France, pour devenir fonctionnaire, il faut être français ou européen (citoyen de l'Espace économique européen (EEE) ou Suisse). Par exception, les emplois dits de souveraineté ne sont ouverts qu'aux citoyens français.e.s. À l'inverse, certains

emplois sont accessibles par concours à tout candidat quel que soit sa nationalité (professeur de l'enseignement supérieur, médecin des établissements hospitaliers...).

La Ville de Paris a adopté un plan d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2005-2014) au sein de ses services, organisé autour de 5 axes d'intervention : développer la mixité des métiers ; développer une culture d'égalité dans les pratiques de management ; accompagner le déroulement de carrière ; assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les différents niveaux d'encadrement et les différents lieux de décision ; prendre en compte les contraintes d'articulation des temps de vie professionnelle et des temps de vie privée dans l'organisation du travail.

Actuellement, la Ville de Paris poursuit les démarches en faveur de l'égalité au sein de ses services à travers le processus de labellisation pour obtenir le Label Diversité et Egalité professionnelle. Ce label a pour objectif de définir une politique de gestion des ressources humaines favorisant l'égalité, et active en matière de lutte contre les discriminations (selon les 23 critères de discrimination définis par le Code pénal). Ce label est attribué par un organisme indépendant.

En outre, le 27 octobre 2015, la Ville de Paris a signé la Charte d'engagement LGBT de l'association l'Autre Cercle, par laquelle elle s'engage à mener une politique exemplaire de ressources humaines dans la lutte contre la discrimination envers les LGBT – à savoir, garantir des droits égaux et l'égalité de traitement, soutenir les victimes de discrimination et mesurer les progrès et les bonnes pratiques.

Préconisations

La diversité des équipes, y compris dans l'administration publique, est un facteur d'efficacité, de dynamisme et d'innovation, mais aussi d'amélioration de la qualité des services proposés aux citoyens. Etant donné que Paris n'a pas de plan de recrutement pour diversifier le personnel municipal, nous recommandons d'introduire des initiatives pour accroître la représentation des immigrés, surtout aux plus hauts niveaux hiérarchiques.

Par exemple, Berlin Neukölln propose des séances de formation spéciales pour les jeunes issus de l'immigration, afin de les préparer aux examens d'entrée dans l'administration municipale. D'autres villes, comme Rotterdam, ont mis en place un système de primes pour récompenser les managers qui atteignent les objectifs de diversité dans leurs équipes.

Même si Paris ne prend pas de mesures pour encourager la mixité interculturelle dans le secteur privé, elle offre une grande variété de services pour répondre aux besoins divers et variés de sa population multiethnique et multiconfessionnelle. La ville propose différents types de services funéraires et lieux de sépulture. En outre, les cantines scolaires proposent plusieurs types de repas en réponse aux besoins alimentaires des élèves.

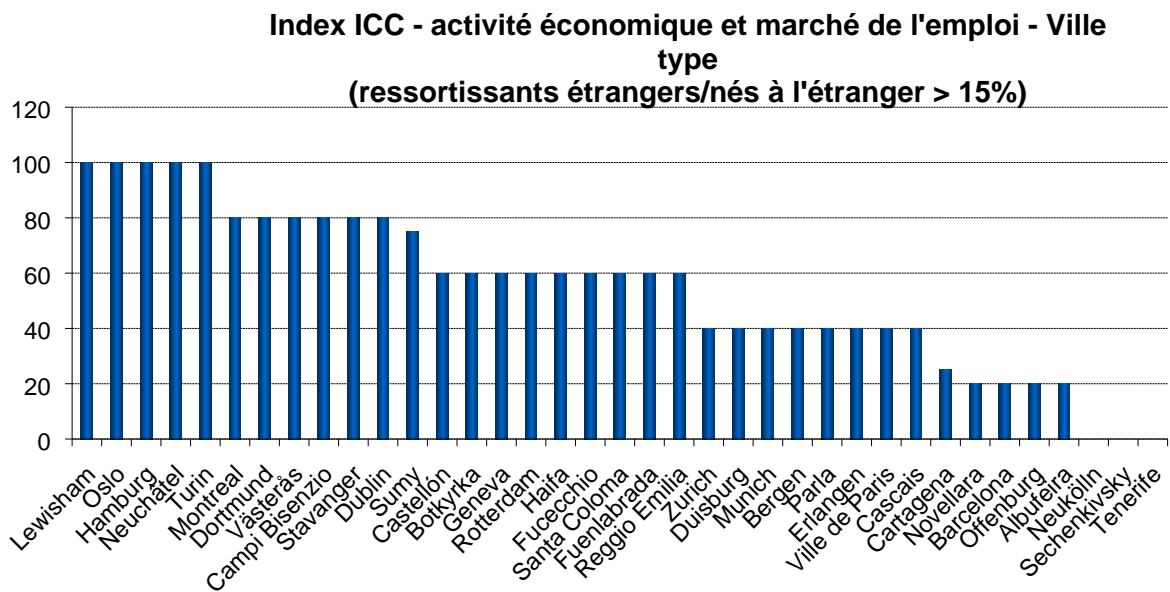
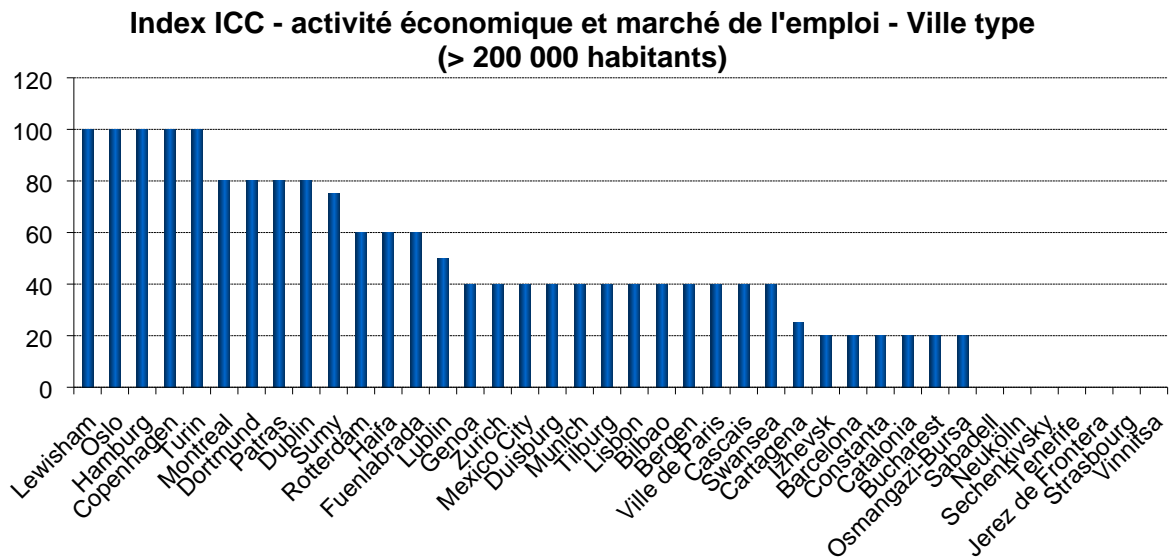
La ville propose des services funéraires pour toutes les confessions. Des cérémonies catholiques ou protestantes sont organisées avec les prêtres de paroisses ; pour les funérailles juives, les rabbins se chargent d'organiser les ablutions rituelles et les prières (Hevrakaddisha et Kaddish) ; les mosquées organisent les ablutions rituelles et les prières traditionnelles pour les obsèques musulmanes ; enfin, les pagodes organisent les funérailles selon les rituels bouddhistes. Il est possible également d'organiser des cérémonies religieuses au crématorium du cimetière du Père Lachaise, quelle que soit la confession du défunt.

Tous les enfants peuvent profiter des services de restauration scolaire quel que soit le quartier où se trouve l'établissement scolaire qu'ils fréquentent. De plus, la diversité des menus est un principe qui s'applique dans toutes les cantines scolaires et qui permet aux enfants de déjeuner à l'école quel que soit leur régime alimentaire.

Nous recommandons vivement malgré cela que la ville diversifie davantage les services proposés. Par exemple, les équipements sportifs de la ville devraient prévoir des plages horaires réservées aux femmes afin de répondre aux besoins spécifiques de certaines. Par exemple, à Erlangen, le « BIG-Projekt » favorise l'engagement sportif interculturel en proposant des journées réservées aux femmes dans les piscines publiques. La ville d'Oslo propose elle aussi des créneaux réservés aux femmes dans les piscines, ce qui encourage les femmes à faire du sport, indépendamment de leur sensibilité culturelle ou religieuse.

Un autre exemple nous vient de la ville espagnole de Getxo, qui organise une Journée de la culture de la rue pour promouvoir la cohésion sociale et encourager l'intégration des immigré.e.s par les activités sportives ; ajoutons à cela le Festival international du folklore, où la musique favorise l'interaction entre les personnes issues de cultures différentes, tout en célébrant la diversité culturelle par la musique traditionnelle.

5. Politiques d'aide à l'activité économique et au marché de l'emploi à travers le prisme de l'interculturalité



Des pans importants de l'économie et du marché du travail peuvent ne pas relever de la compétence des autorités de la ville et échapper à leur contrôle, tout en restant dans leur sphère d'influence. En raison des restrictions imposées au niveau national pour accéder à l'emploi dans le secteur public, le secteur privé offre pour les minorités un moyen plus simple de prendre part à l'activité économique. En retour, ce type d'activité (travail dans des boutiques, clubs, restaurants mais aussi dans des secteurs à emploi hautement qualifié et la recherche) peut servir d'interface précieuse entre différentes cultures de la ville. Alors que les obstacles à l'entrée concernent généralement les immigrés et groupes minoritaires, dans certains cas, la situation peut être inversée. Des études ont montré cependant que c'est la mixité culturelle qui stimule la créativité et l'innovation, et non l'homogénéité.

Analyse des résultats

A Paris, la politique d'aide à l'activité économique et au marché de l'emploi obtient un taux de réalisation de 40 %, soit deux point de pourcentage de moins que la moyenne des villes types, de 42 %.

La Ville de Paris développe de nombreuses actions ou soutient des associations développant des actions pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et la lutte contre les discriminations dans l'emploi.

Ainsi, dans chaque quartier populaire (« politique de la ville ») des agents de développement local travaillent étroitement avec les structures de leur territoire (associations, agences publiques pour l'emploi...) pour améliorer l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, Paris lutte contre les discriminations à l'emploi en soutenant l'association APSV qui conduit le « plan d'action de lutte contre les discriminations à l'emploi dans le 19ème arrondissement ». De plus en 2016, dans le cadre du REPARE (Réseau Parisien de Repérage des Discriminations), un groupe de travail rassemblant les acteurs de l'emploi et de l'insertion (Pôle emploi Paris - Services aux entreprises IAE, Mission locale de Paris, Ecole de la 2ème chance, Groupe SOS, Ateliers du travail, DAE service initiative emploi, EPI, EPEC, Travail et partage, Optim'emploi) a participé à cinq séances de formation sur la lutte contre les discriminations. Ce plan d'action consiste en la réalisation d'actions concrètes de sensibilisation, de formation, de démarche intégrée et de communication qui incitent les acteurs économiques, politiques et sociaux à transformer leurs pratiques professionnelles pour prévenir et lutter contre les discriminations directes, indirectes et systémiques.

En 2016, la Ville a soutenu deux projets ayant comme objectif de favoriser et/ou de valoriser l'insertion socio-professionnelle des publics migrants, portés par les associations SINGA et l'île au monde.

La Ville a également commandé une étude à l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), en 2015, sur la création d'entreprise par les étrangers à Paris.

En ce qui concerne la promotion de la diversité dans les marchés publics, un dispositif a été mis en place fin 2011 par la Ville de Paris pour favoriser la promotion de la diversité sur ses marchés. Il est expérimenté sur le périmètre des marchés de services et travaux, d'une durée supérieure ou égale à 3 ans et d'un montant supérieur à 50 000 € par lot et par an.

Préconisations

La Ville de Paris entreprend plusieurs actions pour développer et accroître la création d'entreprises : actions visant à soutenir, accompagner et former des structures pour qu'elles se développent et prospèrent.

Nous invitons vivement la municipalité à encourager les entreprises de minorités ethniques à aller au-delà de l'économie ethnique et à se tourner vers l'économie générale et les secteurs à plus forte valeur ajoutée. La municipalité pourrait, par exemple, aider les petites et moyennes entreprises ethniques à se développer et à diversifier leurs produits pour les vendre sur de nouveaux marchés, mais aussi les aider à établir leurs plans d'affaires et à trouver des financements, et leur proposer un accompagnement..

La mise en place d'un incubateur d'entreprises pourrait être une excellente stratégie à appliquer à Paris pour encourager les différentes cultures à se rencontrer. Par exemple, à Hambourg, la majorité des incubateurs d'entreprises poursuivent explicitement des stratégies interculturelles. L'un des projets notables dans ce domaine, soutenu par le Fonds social européen, est le projet IFW-Interkulturelles Frauenwirtschaftszentrum Hamburg. La ville de Hambourg donne la priorité aux entreprises qui mettent en œuvre une stratégie en faveur de la diversité dans l'achat de biens et de services. Il est demandé aux prestataires de fournir des preuves du respect de l'égalité des chances et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La façon dont Paris donne la priorité aux sociétés dotées d'une stratégie de diversité dans le cadre de la passation des marchés publics est indéniablement extrêmement positive.

La clé de la réussite pour élever le niveau d'interculturalité en entreprise et sur le marché du travail est de renforcer la collaboration avec les entreprises locales et de promouvoir la diversité et l'égalité des chances dans l'emploi. Au sujet de l'égalité sur le marché du travail, il est indiqué ce qui suit sur le site web de la municipalité :

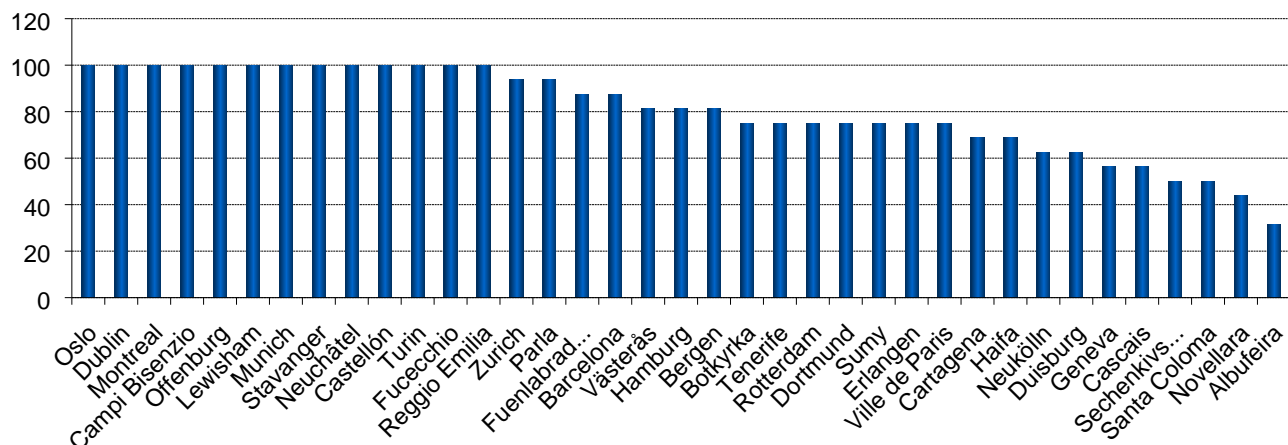
"La promotion de la diversité correspond aux actions de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité des chances, afin de garantir l'égalité de traitement des individus en matière d'emploi, indépendamment de leurs différences"¹⁰

Plusieurs initiatives peuvent être mises en œuvre pour sensibiliser aux différentes cultures sur le lieu de travail ; par exemple, la ville norvégienne d'Oslo a pour objectif d'intégrer la diversité dans le monde de l'entreprise en Norvège. Le service de développement des entreprises rattaché au Conseil municipal d'Oslo intervient activement en faveur de l'intégration des entreprises de minorités.

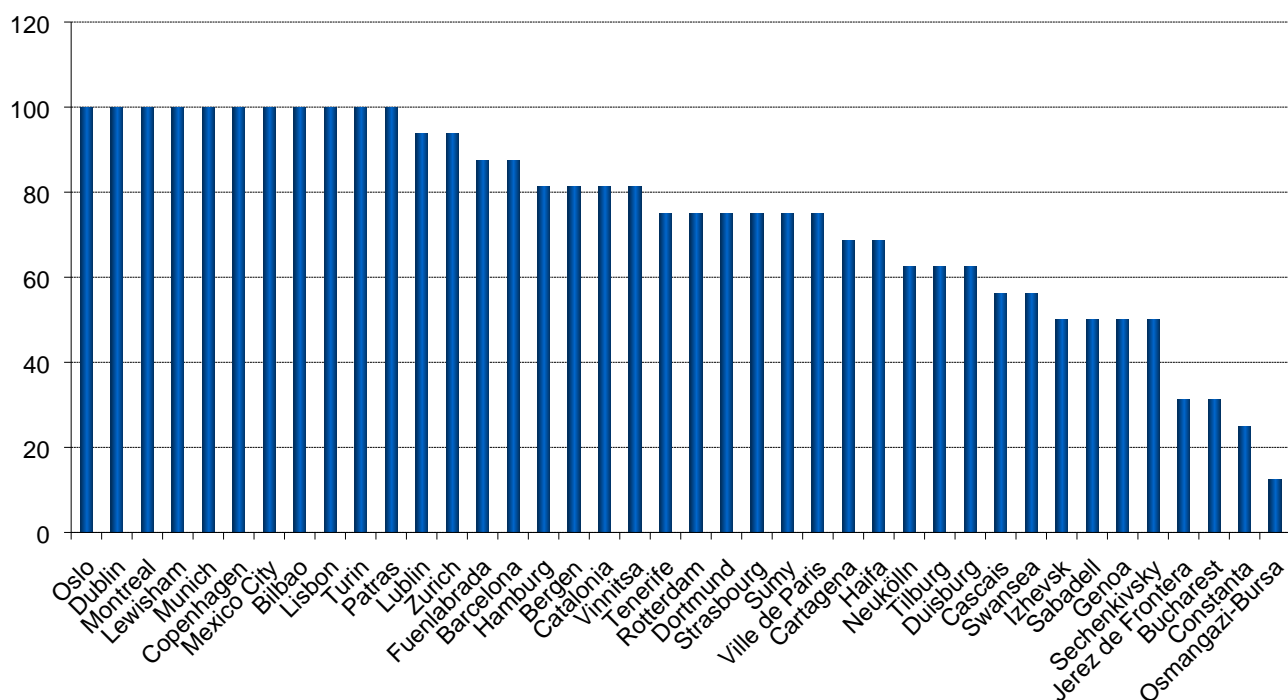
Une autre bonne pratique nous vient de Copenhague (Danemark), où, pour faire prendre conscience de l'atout de la diversité, la Ville a établi une charte de la diversité qui a été publiée et ouverte à la signature de différentes organisations pour officialiser l'engagement de ces dernières pour la diversité. En un an, 400 associations et entreprises l'ont signée ; elles reçoivent les offres de la municipalité et leur image de marque, symbolisée par l'inscription de leur logo sur des affiches et des publications, est celle d'organisations socialement responsables ; elles peuvent, en outre, participer aux projets de la ville sur la diversité. Copenhague entend montrer aux entreprises que la diversité est bonne pour les affaires : des experts locaux et externes analysent la situation de l'entreprise et déterminent comment celle-ci peut tirer profit de la diversité, chiffres à l'appui, ou dispenser une rapide formation à la diversité qui renforce la confiance et la créativité des salariés (dans un hôtel, par exemple, il s'avère que la diversité du personnel augmente la satisfaction des clients dont les avis favorables engendrent un accroissement de la clientèle, l'hôtel dégageant ainsi par an 15 millions de couronnes danoises de bénéfice).

7. Politiques d'aide à la vie culturelle et publique à travers le prisme de l'interculturalité

**Index ICC - Vie culturelle et publique- Ville type
(ressortissants étrangers/nés à l'étranger >15%)**



**Index ICC - Vie culturelle et publique - Ville type
(> 200 000 habitants)**



Le temps que l'on consacre à ses loisirs peut souvent offrir la meilleure occasion de rencontrer des personnes d'une autre culture et de se lier avec eux. La ville peut influencer ces contacts par ses propres activités et par sa politique de subvention d'autres organisations.

Paris a un taux de réussite en matière de soutien à la vie culturelle et publique similaire à celui des villes types (75 %).

Analyse des résultats

L'interculturalité n'est pas utilisée comme critère pour l'octroi de subventions aux associations. Pour autant, la ville soutient ou organise de très nombreuses manifestations artistiques et culturelles. Par exemple, dans le 10^e arrondissement, le festival « La P'tite Istanbul en fête », organisé chaque année, permet aux Parisien.ne.s de découvrir les cultures turque, kurde et arménienne. Une autre manifestation, « le Festival de la diversité », est organisée dans le 19^e arrondissement.

La ville encourage également les organisations culturelles à traiter de la diversité et des relations interculturelles dans leurs productions. Citons à ce titre l'Institut des Cultures d'Islam, qui organise des conférences et des séminaires sur l'histoire du judaïsme, du christianisme et de l'islam.

Des débats publics sont organisés régulièrement à Paris sur le thème de la diversité culturelle et du vivre ensemble. La Ville de Paris organise et accueille chaque année un grand nombre de débats publics et de campagnes sur les thèmes de l'égalité, des droits humains, de la lutte contre les discriminations et sur l'inclusion. Citons à ce titre les exemples suivants :

- Chaque année en décembre, une semaine dédiée à la lutte contre les discriminations est organisée, en partenariat avec l'APSV. En mars, une semaine d'événements est consacrée à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;
- A l'occasion de la Journée internationale des Roms, le 8 avril, la Ville de Paris organise une manifestation en partenariat avec un réseau d'organisations de défense des droits des Roms et Amnesty International, dans le but de faire mieux connaître la culture rom ;
- Pour la Journée mondiale des réfugiés, qui a lieu le 20 juin, la Ville de Paris organise sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies une soirée en l'honneur des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées et des apatrides ;
- la Ville de Paris célèbre régulièrement la Journée mondiale contre la traite d'êtres humains, le 18 octobre, et la Journée des droits humains, le 10 décembre.
- Pour soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes, la Ville coordonne deux événements : la Journée internationale de lutte pour le droit des femmes, le 8 mars, et la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Au cours de ces deux journées, de nombreux événements (conférences, débats, expositions, etc.) sont organisés.

Préconisations

Pour multiplier le nombre d'activités et de festivals à inscrire au calendrier interculturel, la Ville de Paris devrait envisager d'appliquer les bonnes pratiques suivantes, qui ont considérablement profité à d'autres Cités interculturelles :

A Sumy, un festival annuel ou « Surmi de l'Ukraine » célèbre de multiples cultures sous forme de représentations théâtrales ou musicales ; de plus, l'Avid Vocal Studio, organisé par la communauté juive, rassemble des jeunes issus de cultures différentes. Le même groupe a organisé récemment la manifestation « Marchons dans les rues de notre ville » pour réfléchir à la diversité culturelle dans les quartiers.

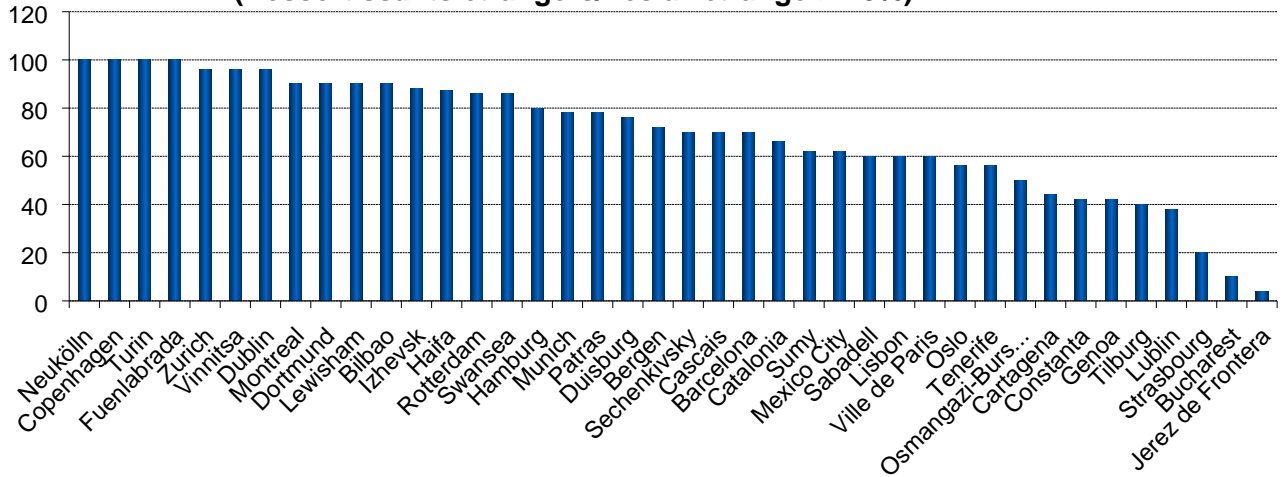
A Santa Maria da Feira, pour célébrer la Journée internationale de la paix, les 20 et 21 septembre 2016, la compagnie de théâtre palestinienne Freedom Theatre (FT) a joué une pièce intitulée « Return to Palestine » et organisé l'atelier « Theatre for

Change ». La compagnie a organisé également une rencontre sur le thème « Life in Palestine and Refugees », qui a donné l'occasion à tous les participants de partager leurs avis et leurs expériences sur les réfugiés palestiniens.

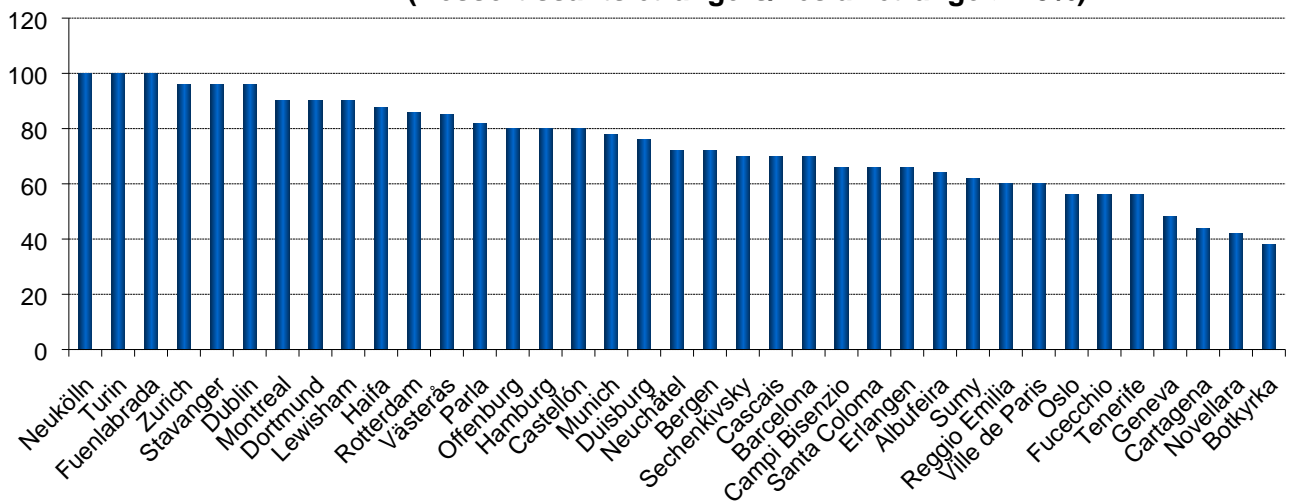
A Limassol, plusieurs activités se sont avérées très utiles. La ville organise des ballets et des événements musicaux au Garden Theatre, qui témoignent d'une longue et riche tradition et montrent que la danse est une forme d'expression artistique intimement liée à la ville. L'ambassade de la Fédération de Russie à Chypre organise des événements pour célébrer l'amitié entre la Russie et Chypre : des centaines d'acteurs, de danseurs et de chanteurs originaires des deux pays se produisent pendant huit heures d'affilée.

7. Politique d'utilisation des espaces publics à travers le prisme de l'interculturalité

**Index ICC - Estaces publics- Ville type
(Ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



**Index ICC - Estaces publics- Ville type
(Ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



Pour peu qu'ils soient bien gérés et qu'ils servent à des animations, les espaces publics peuvent devenir un creuset des intentions interculturelle de la ville. Cependant, des lieux publics mal gérés peuvent devenir des endroits où règnent le soupçon et la peur de l'étranger.

Analyse des résultats

A Paris, le taux de réalisation en matière d'exploitation des espaces publics est de 60 %, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne pondérée de l'échantillon de 65%.

La municipalité prend des mesures pour encourager la mixité interculturelle dans les lieux publics, le plus souvent dans les bibliothèques publiques et les musées.

En ce qui concerne les bibliothèques, Paris a mis au point une première session de formation sur l'immigration dans le monde et à Paris à destination des personnels des bibliothèques.

Par ailleurs, les bibliothèques proposent de nombreuses activités à destination des publics migrants : ateliers de conversation en français, permanences d'écrivains publics... De plus, un document présentant le fonctionnement des bibliothèques a été traduit en 11 langues (dont le chinois, le pachto et le farsi...)

A Paris aussi les musées encouragent très activement l'interculturalité. Par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec le musée Carnavalet (musée sur l'histoire de Paris), un « guide d'aide à la visite » a été conçu pour permettre aux personnes apprenant le français de visiter le musée. Un outil du même type a également été conçu avec le Musée national de l'histoire de l'immigration, que les associations peuvent visiter gratuitement.

La ville ne tient pas compte de l'origine ethnique ou culturelle dans la conception ou la restauration de bâtiments ou de structures. Il ne peut y avoir de réponse à la question suivante : « Quand elles décident de réaménager une zone, les autorités proposent-elles différentes méthodes et différents lieux de consultation afin d'associer les personnes ayant une origine ethnique et culturelle différente ? ». En effet, il existe plusieurs modes de participation publique permettant à tou.te.s les Parisien.ne.s quel que soit leur origine d'être consultés régulièrement dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme conformément au Code de l'urbanisme (2014), texte national qui s'applique sur l'ensemble du territoire.

De plus, un « budget participatif » permet aux citoyen.ne.s de décider de l'affectation de 5 % du budget d'investissement de la Ville (100 millions d'EUR), pour la construction conjointe et le vote de projets présentés par les habitants. Ces projets doivent servir à améliorer la ville et peuvent avoir trait à l'environnement, la culture, la solidarité, la propreté, l'éducation, la jeunesse, etc. Par exemple, en 2014, 1,5 millions d'EUR ont été affectés au projet « Reconquête urbaine », dont l'objectif consiste à embellir le cadre de vie et à développer la vie sociale dans les quartiers populaires de la capitale. Le projet, mis en œuvre à partir de 2016, comprend deux actions distinctes : transformer, par des interventions artistiques ou paysagères, des espaces dégradés ; réhabiliter des espaces dégradés ou délaissés – par la végétalisation, la création d'œuvres d'art, etc.

Des conseils citoyens ont été mis en place dans les quartiers de la « Politique de la Ville » (quartiers populaires) pour permettre aux habitants d'exprimer leurs attentes, leurs propositions et participer aux décisions prises sur leur territoire. Ils sont composés de volontaires et d'habitants tirés au sort, dans le respect de la parité entre femmes et hommes.

Il est encourageant de noter qu'il n'y a pas d'espace à Paris dominé par un groupe ethnique minoritaire et qu'il n'y a pas de secteur qualifié de « dangereux ».

Préconisations

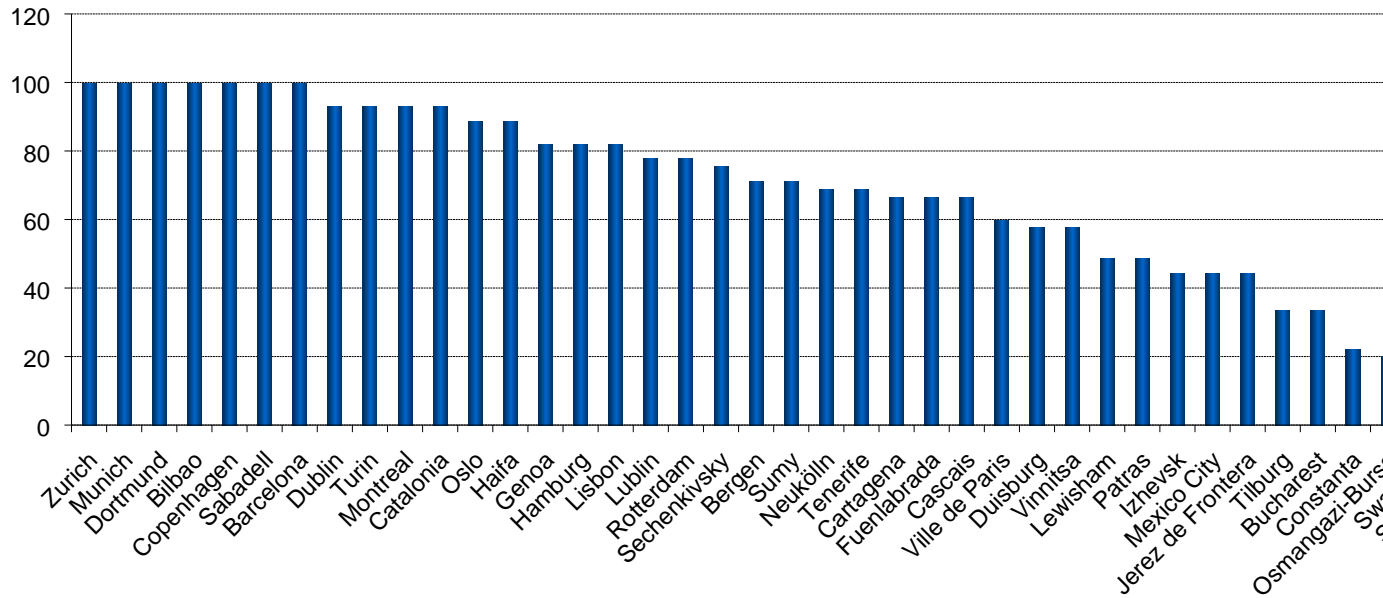
Pour développer ses activités culturelles, la Ville pourrait s'inspirer des programmes de Cités interculturelles suivantes :

Les bibliothèques ont été reconnues comme des lieux publics importants pour l'intégration dans nos Cités interculturelles. Par exemple, à Stavanger (Norvège), la bibliothèque centrale est considérée et reconnue par la plupart des gens comme le lieu de la ville où tous les habitants peuvent se rencontrer. La bibliothèque organise chaque semaine une Journée d'orientation sur la vie en Norvège pour fournir des conseils et des indications sur comment bâtir et maintenir un réseau social en Norvège. Outre cette initiative, la bibliothèque n'hésite pas à inscrire des sujets très polémiques au programme de ses débats. Cela a permis, semble-t-il, à la bibliothèque d'acquérir plus de poids en tant que lieu indépendant d'échange et de formation des opinions que si ses responsables avaient adopté une position « neutre ».

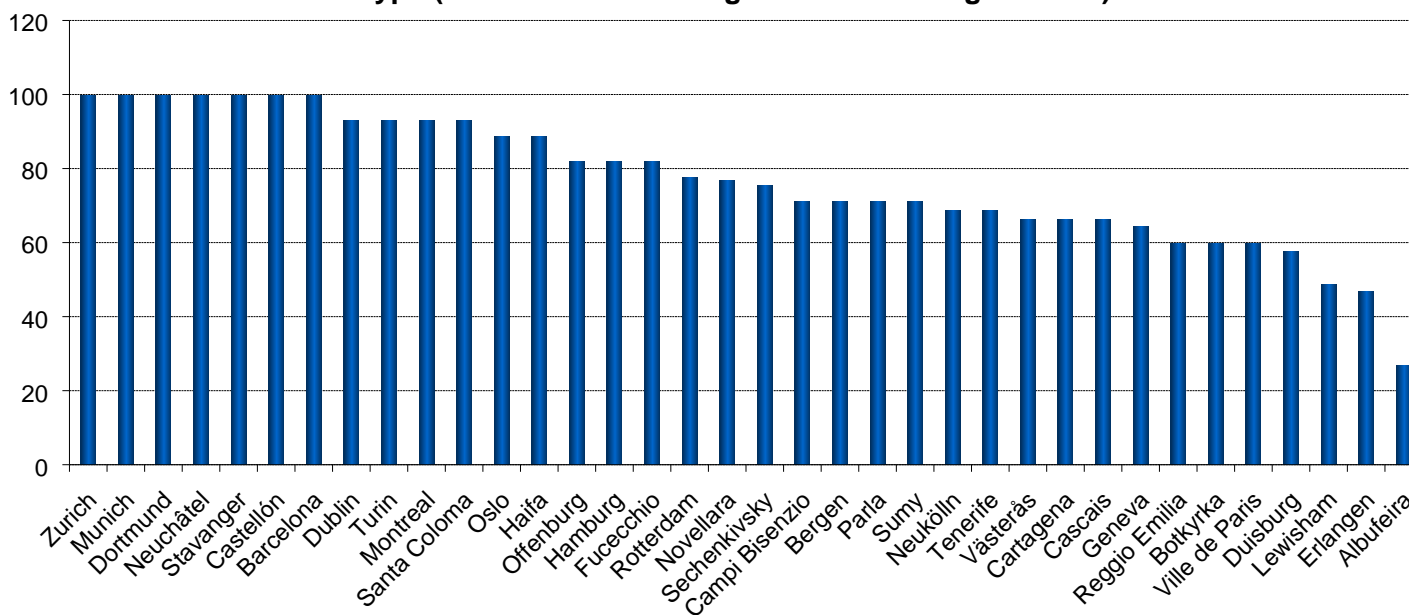
A Pepys Park, dans le borough londonien de Lewisham, des jeunes ont été invités à participer à la conception et à la construction d'une nouvelle aire de jeux. Ladywell Fields, qui était un espace vert laissé à l'abandon, a été rendu à l'usage public avec la participation d'un groupe d'usagers du parc. Un gardien a été affecté au parc, ainsi qu'un « agent chargé des cours d'eau et du public ».

8. Politiques de médiation et de résolution des conflits

**Index ICC - Médiation et résolution des conflits
Ville type (> 200 000 habitants)**



**Index ICC - Médiation et résolution des conflits
Ville type (ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



Les cités interculturelles « idéales » reconnaissent les possibilités d'innovation et d'une plus grande cohésion que permet le processus même de médiation et de résolution des conflits.

Analyse des résultats

En matière de médiation et de résolution des conflits, la politique de Paris affiche en 2016 un taux de réalisation de 60 %, inférieur à celui des villes prenant part au programme (64 %).

La ville propose un service public de médiation ainsi qu'un service de médiation interculturelle tenu par des organisations de la société civile. On pourrait lui suggérer d'envisager la création d'un service municipal de médiation compétent, entre autres, dans le domaine de la gestion des conflits culturels.

Malheureusement, il n'existe aucune instance spécifiquement consacrée aux relations interreligieuses, même si un agent du Secrétariat général de la ville de Paris est chargé de veiller à la laïcité et à la neutralité dans les services publics de la ville.

A Paris, la médiation interculturelle est assurée dans des institutions spécialisées (comme les hôpitaux, les services de police, les centres de jeunes, les centres de médiation, les maisons de retraite, etc.), au sein de l'administration municipale et dans les quartiers ou les rues. Les centres de protection de la santé maternelle et infantile proposent des actions de médiation socioculturelle, ainsi que des interprètes chargés d'aider les migrants. Dans plusieurs arrondissements, des médiateurs familiaux assurent chaque semaine des permanences téléphoniques. Les familles sont principalement originaires d'Asie du Sud-Est, de Chine, du Sri Lanka, d'Afrique et, dans une moindre mesure, d'Europe de l'Est.

Préconisations

Pour augmenter le taux de médiation et de résolution des conflits, la ville de Paris pourrait s'inspirer des bonnes pratiques suivantes :

Reggio Emilia a mis en place un centre de médiation et de prévention et résolution des conflits. Le centre interculturel « Mondinsieme » accueille un large éventail de personnes d'origines ethniques et linguistiques différentes et propose soutien et assistance. A titre d'exemple, le centre a une grande expertise dans la formation des médiateurs et fournit du personnel aux écoles et aux hôpitaux. Reggio Emilia a mis en place un centre interculturel qui fonctionne avec des médiateurs formés, d'origines ethniques et linguistiques diverses. Ces derniers interviennent dès qu'un problème risque de se poser.

9. Langues¹¹

L'apprentissage de la langue du pays hôte par les migrants est fondamental pour l'intégration. Toutefois, il est d'autres aspects à considérer dans le cadre de l'approche interculturelle de la langue. Ainsi, dans les villes qui comptent au moins deux minorités nationales (ou dans lesquelles il n'existe pas réellement de groupe majoritaire), il convient de tenir compte du degré d'apprentissage réciproque entre les différentes communautés linguistiques. De même, dans les villes où des langues totalement nouvelles ont été introduites à la suite de l'arrivée de vagues récentes de migrants ou de relations commerciales, la disposition de la majorité à adopter ces langues joue un rôle important.

Analyse des résultats

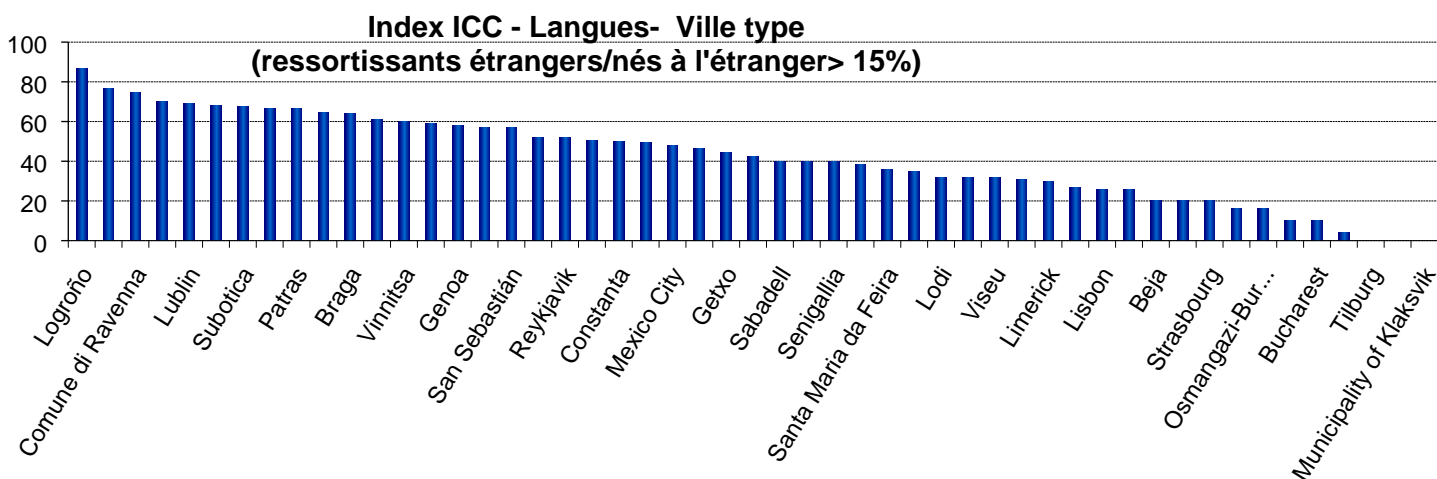
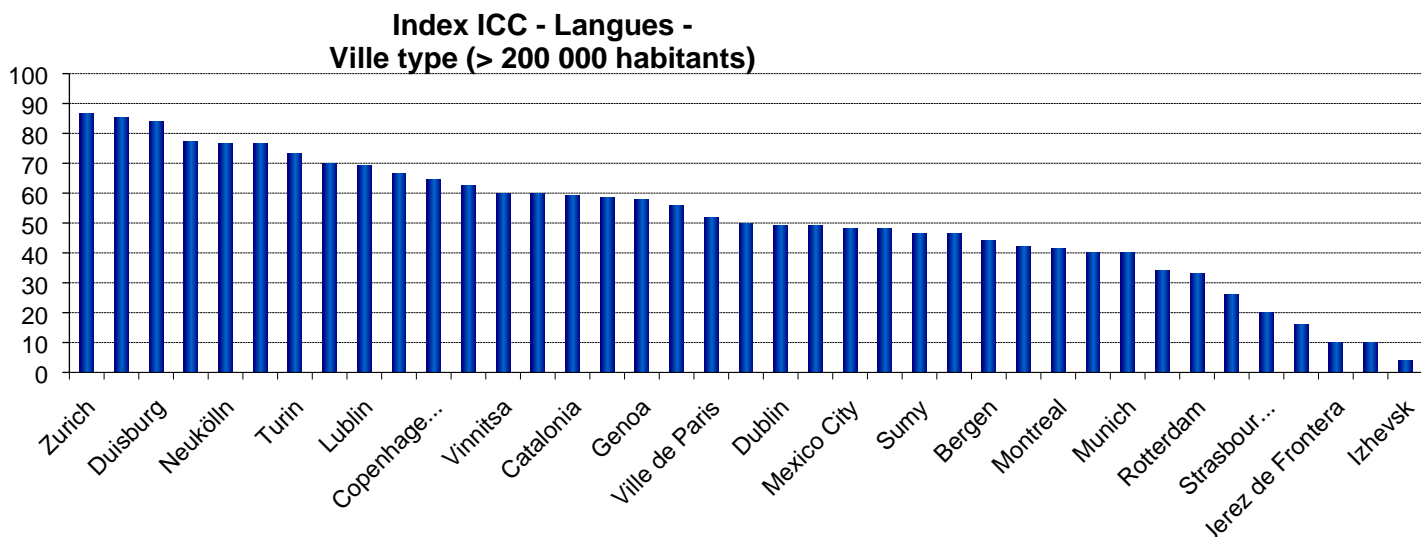
Le taux de réalisation en matière de politique linguistique de Paris est légèrement inférieur à celui de la ville type. En fait, la capitale française affiche un taux de 49 %, pareil que la ville type.

Dans les faits, depuis 2008, l'apprentissage du français est l'un des principaux volets développés dans le cadre de la politique d'intégration, en coordination avec la direction des affaires scolaires. La ville de Paris consacre à cet effet un budget de 7,7 millions d'euros, qui bénéficie à près de 16 000 apprenants. L'action de la ville de Paris prend plusieurs formes : soutien à de nombreuses associations qui proposent des « ateliers socio-linguistiques » ; organisation, via les Cours Municipaux d'Adultes, de cours de français de tout niveau (qui représentent 1/3 de l'offre totale de formation) ; formations linguistiques dans les centres Paris'Anim ; ateliers de conversation dans des bibliothèques.

Paris propose des formations en français à divers niveaux et à tous les publics, y compris aux groupes vulnérables (notamment dans le contexte de la politique urbaine des quartiers) afin de favoriser l'inclusion sociale et/ou professionnelle. La ville soutient également le plurilinguisme en ce qu'elle promeut et renforce l'apprentissage des langues par les migrants via le subventionnement d'associations œuvrant en faveur du bilinguisme, telles que Dulala (D'une langue à l'autre).

Dans les années 70, la France a signé des conventions pour mettre en œuvre des enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) avec plusieurs pays, offerts aux enfants de travailleurs migrants : l'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie. Ces enfants étrangers peuvent recevoir à l'école élémentaire un enseignement de langue et culture d'origine. Depuis 2016, une réforme est en cours permettant d'ouvrir l'enseignement de ces langues étrangères à un nombre plus important d'enfants, quelle que soit leur origine. Actuellement, à Paris, 120 écoles primaires proposent des cours dans ce cadre.

¹¹ Par « langue », nous entendons un système abstrait de mots qui réunit significations et symboles pour tous les aspects de la culture. Le terme englobe aussi la gestuelle et autre communication non verbale. (Voir http://highered.mcgraw-hill.com/sites/0072435569/student_view0/glossary.html)



La ville soutient et propose des formations linguistiques spécifiques dans la (les) langue(s) officielle(s) aux groupes difficiles à atteindre, par exemple les mères au foyer, les sans-emploi, les retraités, etc. Parallèlement, Paris appuie des institutions privées/publiques qui assurent des formations dans les langues des migrants/minorités.

Le fait que la ville donne une image positive des migrants et/ou de leur langue minoritaire est une excellente chose. D'après les réponses au questionnaire, l'association Dulala accompagne les familles et les professionnels bilingues intervenant dans un environnement multilingue en veillant à la transmission des langues et cultures d'origine. Selon Dulala, le bilinguisme est un atout pour tous les enfants, quelles que soient les langues parlées. L'association comprend des linguistes et des spécialistes de la communication interculturelle et bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication et du réseau Ashoka. De plus, l'association organise régulièrement des conférences en faveur du multilinguisme, notamment celle intitulée : « Grandir avec plusieurs langues : les enjeux de la prise en compte de la langue maternelle ».

Par ailleurs, les bibliothèques municipales proposent de très nombreuses méthodes d'apprentissage des langues étrangères.

Préconisations

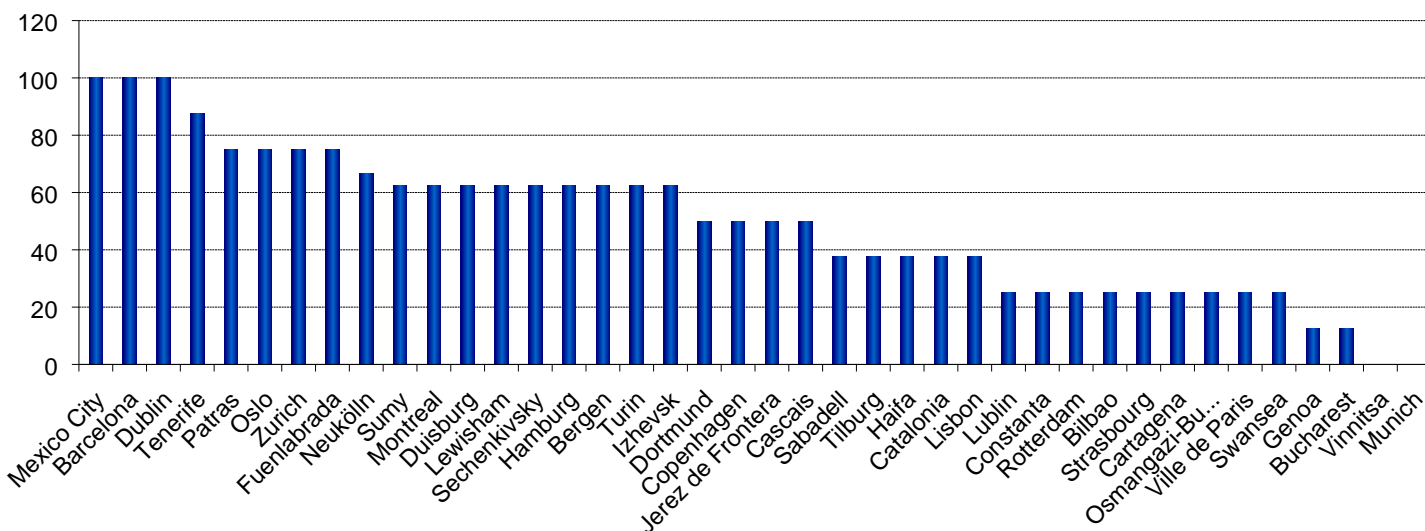
Ainsi, la municipalité de Ballarat organise un festival de poésie intitulé « *Poetenfest* », au cours duquel des réfugiés lisent des textes et présentent des poésies dans leur langue maternelle, notamment en farsi, arabe, kurde, etc. Par ailleurs, au cours de l'année scolaire, les enfants de 3 à 5 ans participent tous les mardis à une activité intitulée « Little Languages Storytime », consistant à ouvrir une valise magique afin d'y découvrir le pays qui sera visité durant la journée. Les enfants mènent ensuite diverses activités auxiliaires en relation avec le pays concerné, notamment des chants, des danses, la fabrication d'objets spéciaux venant du monde entier. Une autre activité proposée par une bibliothèque de Ballarat a rencontré un franc succès chez les migrants et les migrantes : le « Cook Book Chat », une « délicieuse » réunion mensuelle permettant de discuter de cuisine et de recettes.

La ville devrait envisager d'offrir un soutien financier aux journaux ou programmes radiophoniques des minorités.

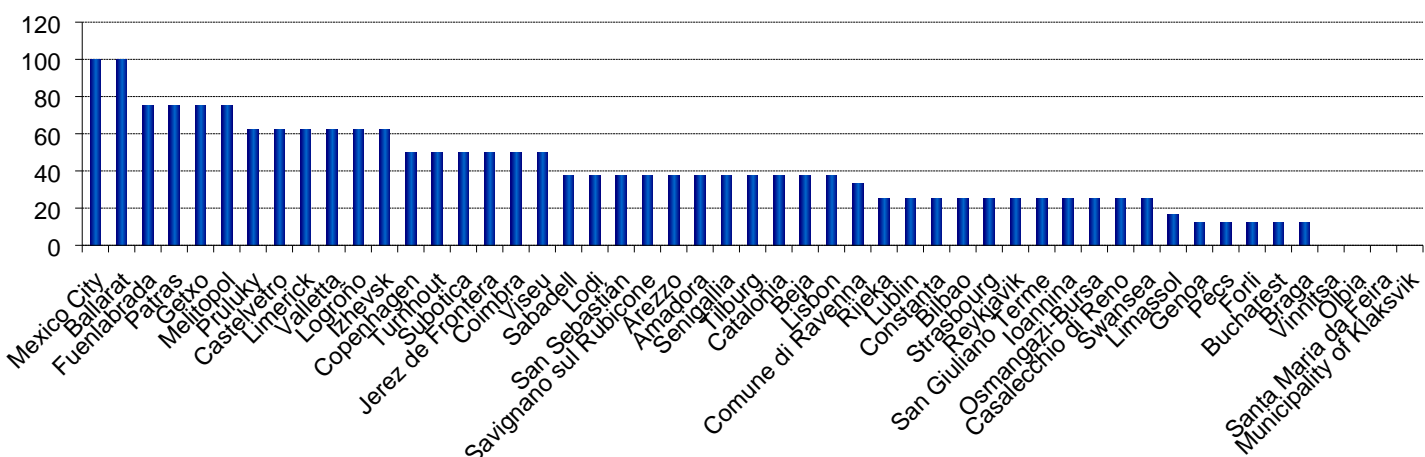
En conclusion, la langue n'est pas seulement un élément essentiel du processus d'intégration, elle s'avère être également un outil efficace permettant aux étudiants en difficulté de réussir leurs études. Les écoles de Berlin-Neukölln s'efforcent de reconquérir des élèves qui refusent prétendument d'apprendre, en leur proposant des matières enseignées dans leur langue maternelle (turc ou arabe) avec des enseignants dont ce sont également les langues maternelles. Cette initiative a connu un réel succès auprès des parents qui, pour la première fois, ont eu le sentiment d'être acceptés en tant que tels, avec leurs propres identité culturelle et langue maternelle. En retour, l'école allemande bénéficie d'une image plus positive de la part de ces élèves qui peuvent dorénavant s'y identifier plus facilement.

10. Politiques de médias

**Index ICC - Relations avec les médias locaux
Ville type (> 200 000 habitants)**



**Index ICC - Relations avec les médias locaux
Ville type (ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



Les médias ont une influence considérable sur les relations culturelles et sur la réputation de certains groupes minoritaires et majoritaires. Les autorités municipales peuvent influencer les agences de médias locales et établir des partenariats avec elles dans le but de rendre l'opinion publique plus favorable aux relations interculturelles.

Analyse des résultats

En 2016, en matière de politiques relatives aux médias, Paris a atteint un taux de réalisation de 25 %, soit moins que les 46 % de la ville type.

La ville n'assure pas la promotion d'une image positive des migrants et/ou des minorités dans les médias. Qui plus est, la direction de la communication ne s'efforce pas de valoriser la diversité.

La ville propose aux journalistes issus de groupes minoritaires un soutien sous forme de services de conseil, de formations aux médias ou de tutorat. La ville de Paris a ainsi soutenu depuis son origine la « Maison des journalistes étrangers », une

association qui accueille les journalistes étrangers persécutés dans leur pays d'origine, au titre de la défense et de la promotion de la liberté d'expression.

Préconisations

Au vu des réponses au questionnaire, nous recommandons à la ville de Paris de surveiller la façon dont les médias dépeignent les minorités et les migrants.

De plus, Paris peut tirer profit des exemples suivants menés par d'autres cités interculturelles :

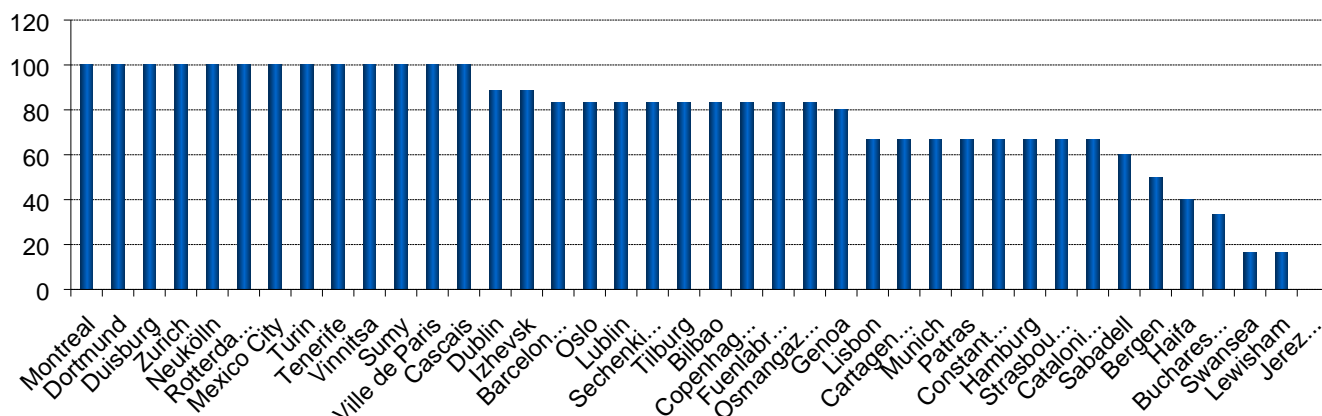
Bilbao (Espagne) a créé une application web pour promouvoir l'inclusion et l'intégration tout en luttant contre les rumeurs et les stéréotypes. La principale métaphore employée dans la campagne de communication de Bilbao est celle du parapluie, qui sert à se protéger des rumeurs qui tombent du ciel. La municipalité a élaboré un petit jeu, sous la forme d'une carte à gratter et d'une application web, grâce auquel l'utilisateur peut évaluer s'il est protégé ou « inondé » par les rumeurs. Au moyen d'une série de questions à choix multiples, basées sur des faits, l'application évalue le degré de connaissance des utilisateurs sur les questions de migration, et indique la véracité ou l'inexactitude des rumeurs qui courent au sujet des migrants. L'application indique un score final qui détermine le degré de « protection » vis-à-vis des rumeurs. En diffusant ces informations plus largement sur les réseaux sociaux, l'utilisateur peut obtenir d'autres « médailles » et se joindre à la campagne en faveur des valeurs du multiculturalisme, de la cohésion sociale et de la lutte contre la discrimination raciale.

Pour que les médias véhiculent une image positive des migrants et des minorités, la ville pourrait organiser une *campagne anti-rumeurs*, pour sensibiliser au dialogue et à la compréhension mutuelle et les favoriser.

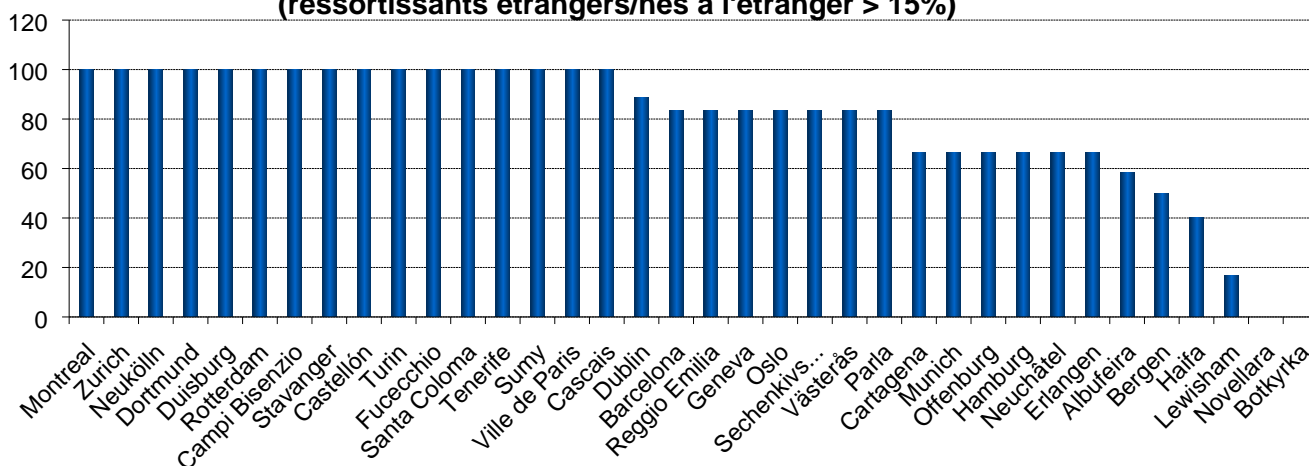
A titre d'exemple, en 2010, Barcelone a commencé à mener la campagne anti-rumeur afin de lutter contre les allégations négatives infondées qui nuisent à la coexistence dans la diversité, à partir du travail en réseau de différents agents et organismes sociaux. Une importante couverture médiatique a été assurée dans le cadre de cette campagne. Un autre bon exemple nous vient d'Oslo, qui a créé un service internet d'information sur les concerts, les expositions et les festivals qui sont organisés par des artistes appartenant à une minorité, intitulé « la diversité culturelle dans les médias ». Les médias locaux (presse écrite, radio, télévision locale) se font l'écho de cette couverture de la scène culturelle en faveur de la diversité. On assiste à une prise de conscience grandissante chez les journalistes et rédacteurs, et dans les études consacrées aux médias, du rôle que peuvent jouer les médias lorsqu'il s'agit de promouvoir la cohésion sociale et de présenter les informations en adoptant une démarche responsable et interculturelle. De ce fait, une attention accrue a été accordée au recrutement de journalistes appartenant à une minorité ethnique. La municipalité possède sa propre publication intitulée « Oslo maintenant » qui est distribuée gratuitement dans tous les foyers de la capitale. Le bureau de la diversité et de l'intégration publie une lettre d'information en ligne, le « Bulletin OXLO ». La municipalité parraine une manifestation appelée « Top 10 » qui chaque année célèbre et dresse le portrait des dix immigrés ayant le mieux réussi dans les affaires et le travail, les études et les médias, la culture et la vie civile en Norvège.

11. Politiques relatives à la perspective internationale

Index ICC - Perspective internationale - Ville type (> 200 000 habitants)



**Index ICC - Perspective internationale - Ville type
(ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



Dans une ville interculturelle idéale, les autorités municipales chercheraient activement à établir de nouveaux liens avec d'autres régions afin de favoriser les échanges commerciaux, le partage de connaissances ou le tourisme.

Analyse des résultats

Le taux de réalisation de Paris pour l'indicateur de perspective d'ouverture à l'international est à son maximum, 100 %, soit un taux bien supérieur à celui de la ville type (70 %).

La ville a adopté une politique économique explicite encourageant la coopération internationale, associée à des dispositions financières spécifiques et à une instance spécialement chargée du suivi et du développement des relations internationales de la ville (la Délégation générale aux relations internationales).

Paris encourage les universités à faire venir les étudiant.e.s étranger.ère.s, incite ces derniers à prendre part à la vie de la cité et à rester dans la capitale française à la fin de leurs études. La ville a également mis en place des politiques et des projets pour renforcer les relations économiques.

Préconisations

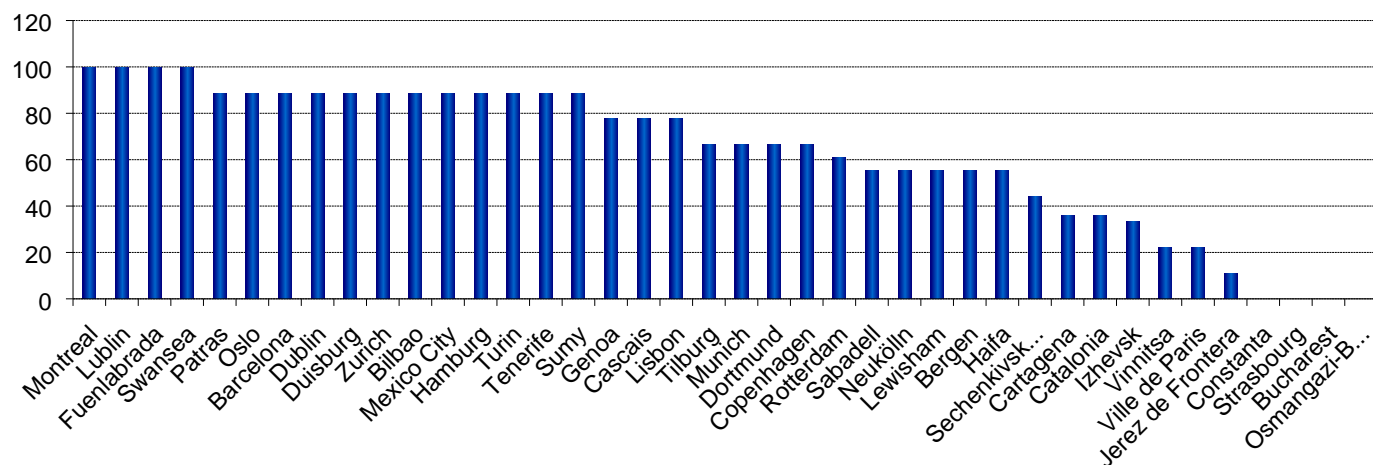
Bien que Paris ait obtenu le score maximum dans ce domaine, des améliorations demeurent possibles. A titre d'exemple, dans la perspective d'assurer une certaine stabilité économique, la ville de Sumy a créé « *L'espace d'information ouvert de Sumy* », un programme mis en place pour organiser des échanges internationaux, des formations et des visites de travail. Elle a par ailleurs participé à des foires, réalisé des projets conjoints, notamment dans le cadre du développement de la société civile (Pologne), un camp d'été international à Francfort-sur-l'Oder, des échanges scolaires avec la Pologne via la communauté catholique.

En Espagne, l'initiative de Barcelone « *Do It in Barcelona* » est un programme comprenant une foule d'initiatives ayant pour objectifs 1) de renforcer la compétitivité de la ville ; 2) d'introduire dans les programmes existants de soutien aux entrepreneurs de nouvelles méthodologies permettant aux individus qui ont un profil d'entrepreneur, de valoriser et d'exploiter au mieux l'expérience qu'ils ont acquise dans leur pays d'origine ; 3) d'encourager la création d'équipes interculturelles pour développer l'efficacité et la productivité des entreprises ; 4) d'encourager les initiatives visant à trouver des solutions plurilinguistiques ; 5) de soutenir la création de réseaux sociaux qui favorisent l'intégration des nouveaux résidents au sein de la ville et qui permettent d'établir des relations économiques avec les pays d'origine de ceux-ci.

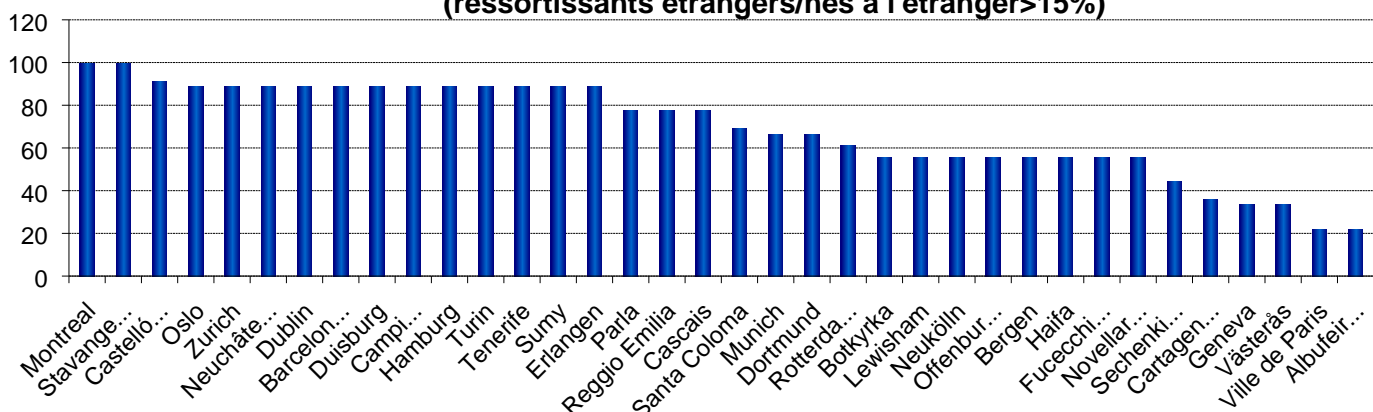
Une autre excellente initiative vient de Santa Maria da Feira, où la diversité et les migrations sont perçues comme une ouverture permettant d'explorer de nouvelles opportunités et de nouveaux marchés. A cette fin, la municipalité prévoit de lancer une plateforme en ligne qui permettra aux industriels locaux de tous horizons de nouer des liens avec, d'une part, la diaspora portugaise et, d'autre part, les pays d'origine des immigré.e.s locaux. Le lancement de cette plateforme est l'aboutissement de plusieurs initiatives visant à établir des contacts grâce à des partenariats commerciaux. La municipalité entretient des relations commerciales régulières avec Kenitra, au Maroc. Le partenariat, rendu possible par la présence de ressortissants marocains à Santa Maria da Feira, a débuté par la visite d'une délégation de Kenitra en 2012. Depuis lors, plusieurs accords entre les deux municipalités ont été signés outre les relations commerciales établies dans le secteur privé.

12. Politiques en matière de veille et de compétences

Index ICC - Veille/compétences - Ville type (> 200 000 habitants)



Index ICC - Veille/compétences - Ville type (ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)



Dans l'idéal, les autorités publiques compétentes d'une cité interculturelle devraient être à même de détecter la présence de cultures différentes et d'apporter des réponses adaptées aux défis qui pourraient se poser, plutôt que de chercher à imposer une solution standard à toutes les situations.

Analyse des résultats

Dans le domaine de la politique de veille et de compétences interculturelles, Paris a enregistré en 2016 un taux de réalisation de 22 %, très inférieur à celui de la ville type qui est de 60 %.

D'après les réponses au questionnaire, les autorités municipales ne diffusent pas d'informations sur la diversité et les relations interculturelles et ne conduisent pas de sondages.

Toutefois, Paris favorise les compétences interculturelles via des séminaires et des réseaux interdisciplinaires, des cours et des formations. Ces dernières sont dispensées tous les ans sur le thème de l'accueil des cultures étrangères et visent à améliorer la manière de recevoir les étrangers, à promouvoir l'égalité et combattre la discrimination. Les formations peuvent aborder des aspects socioculturels (historique, flux migratoires), juridiques (droits des citoyens, lutte contre les discriminations) et géographiques (cinq zones géographiques d'origine).

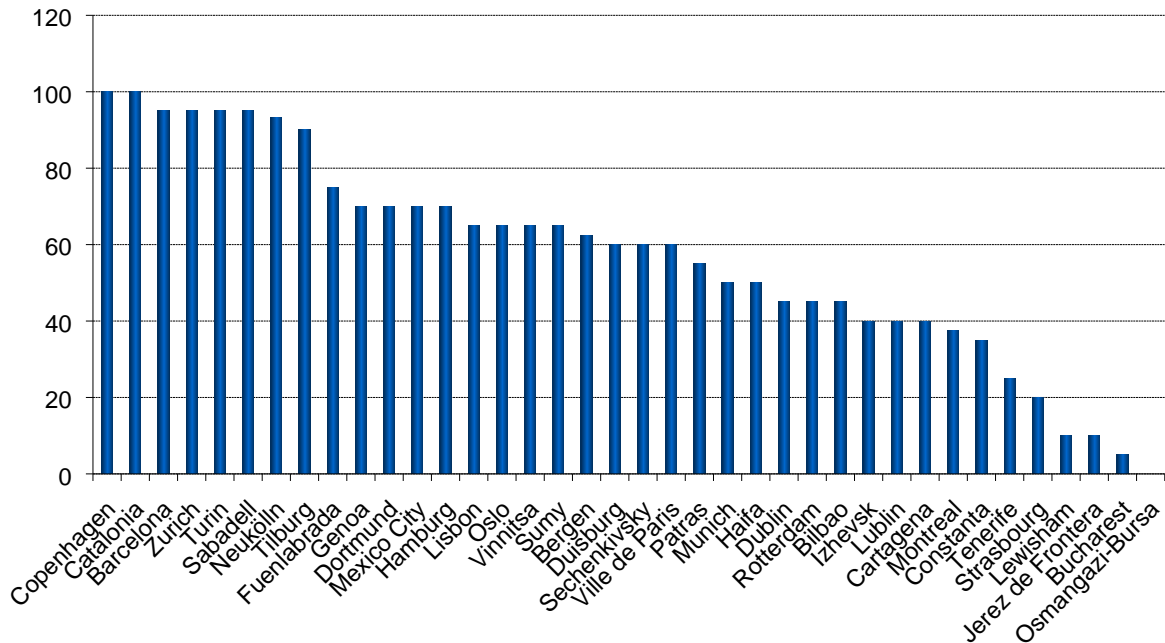
Préconisations

Compte tenu des réponses données, nous recommandons vivement de réaliser régulièrement des sondages comportant des questions sur la perception qu'a le public des migrants et/ou des minorités.

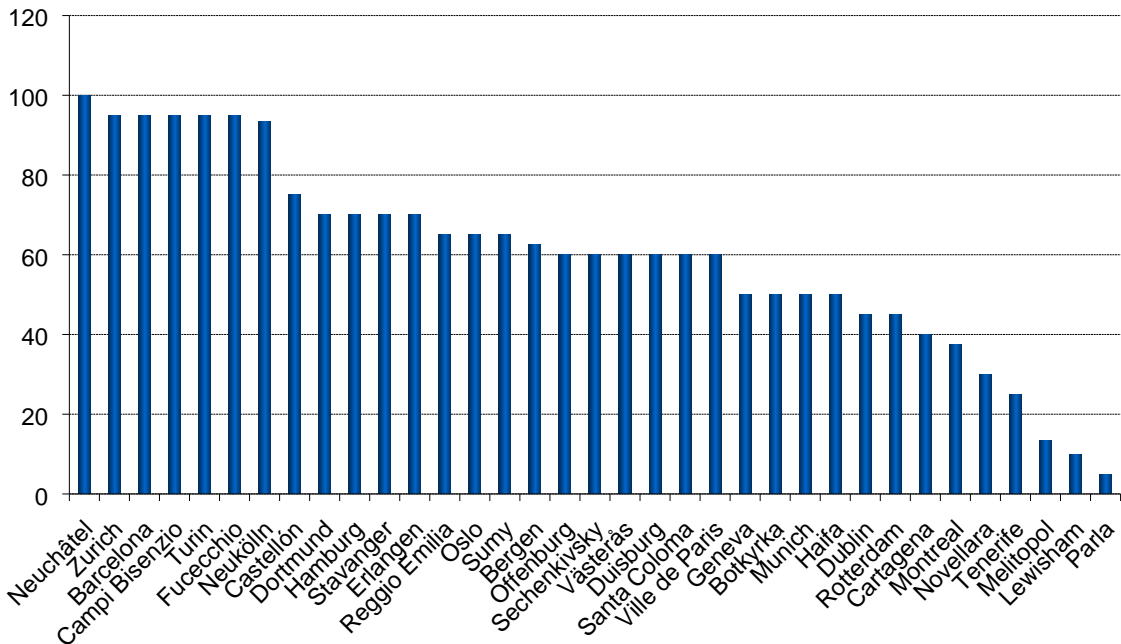
Pour n'en citer que certaines, voici deux bonnes pratiques de notre réseau international des cités interculturelles :

Politiques d'accueil

**Index ICC - Accueil des nouveaux arrivants- Ville type
(> 200 000 habitants)**



**Index ICC - Accueil des nouveaux arrivants - Ville type
(ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)**



Souvent, les personnes qui arrivent dans une nouvelle ville pour un séjour de longue durée (quelles que soient les circonstances) se sentent perdues et ont besoin de multiples formes d'aide. Le degré de coordination de ces diverses aides et la mesure dans laquelle elles sont effectivement mises en œuvre ont une influence considérable sur l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants.

Analyse des résultats

Le taux de réalisation de Paris en matière de politiques d'accueil s'élève à 60 %, soit un taux supérieur à celui de la ville type qui est de 53 %.

Paris n'a pas mis en place de bureau d'accueil pour les migrants et nouveaux arrivants dans la ville, mais elle propose un guide pratique complet, intitulé « Vivre à Paris », qui fournit des informations et de l'aide aux résidents nouvellement arrivés. Traduit en sept langues, ce guide présente les outils les plus importants proposés par la ville dans tous les domaines : emploi, solidarité, santé, logement, etc.

La ville soutient et accueille certaines catégories spécifiques de nouveaux arrivants, comme les étudiants et les réfugiés. Malgré cet excellent résultat, la ville pourrait envisager d'offrir également une aide aux familles et aux travailleurs migrants.

Point positif, Paris a mis en place une cérémonie spéciale publique pour accueillir les nouveaux arrivants en présence d'autorités de la ville. Elle peut s'enorgueillir d'organiser plusieurs fois par an des cérémonies d'accueil à l'intention des nouveaux résidents.

Préconisations

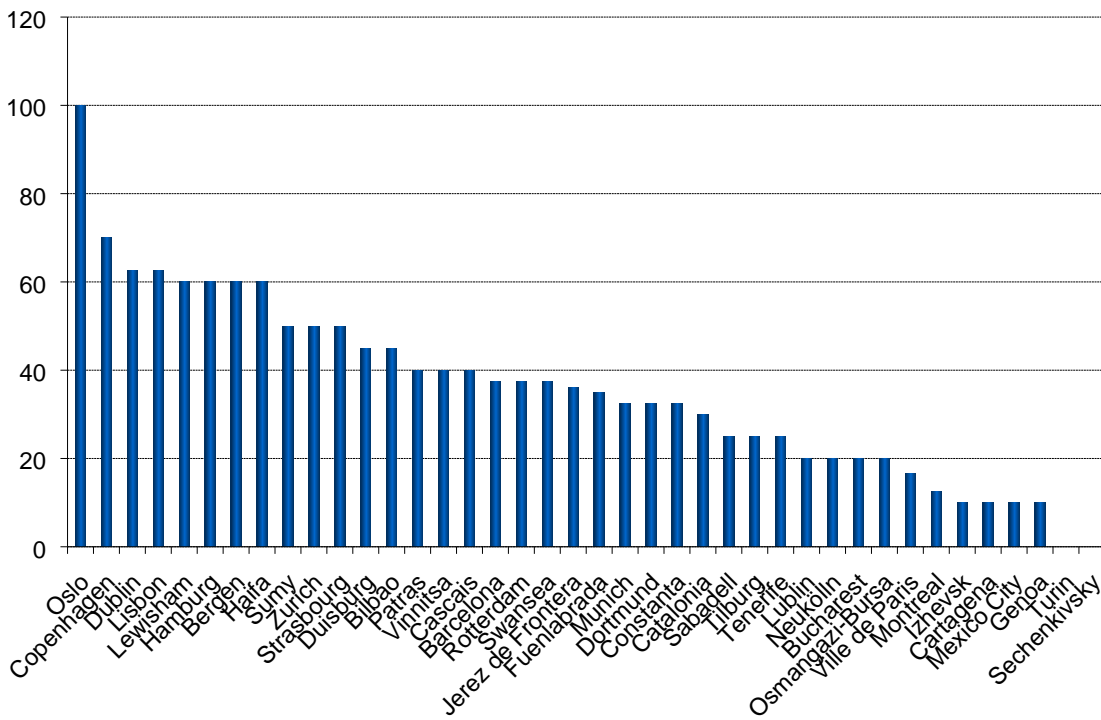
Sabadell célèbre également l'arrivée des nouveaux arrivants, tandis qu'à Santa Maria da Feira, l'*Instituto Superior de Entre Douro e Vouga* (ISVOUGA) dispense des formations dans les domaines des sciences économiques ou de la communication, des sciences juridiques et des technologies. De plus, ISVOUGA dispose d'une équipe prête à aider les étudiants Erasmus à trouver un logement, à s'intégrer et à suivre leurs études.

Afin d'aider les migrants et les nouveaux arrivants, Paris pourrait s'inspirer de l'activité fort intéressante mise en œuvre par la ville de Ballarat à savoir le *Migrant Morning Tea* (thé du matin pour les migrants) : ces thés proposés tous les matins contribuent à nouer des amitiés interculturelles et fournissent aux migrants nouvellement arrivés des informations quant aux aides mises à leur disposition pour faciliter leur installation.

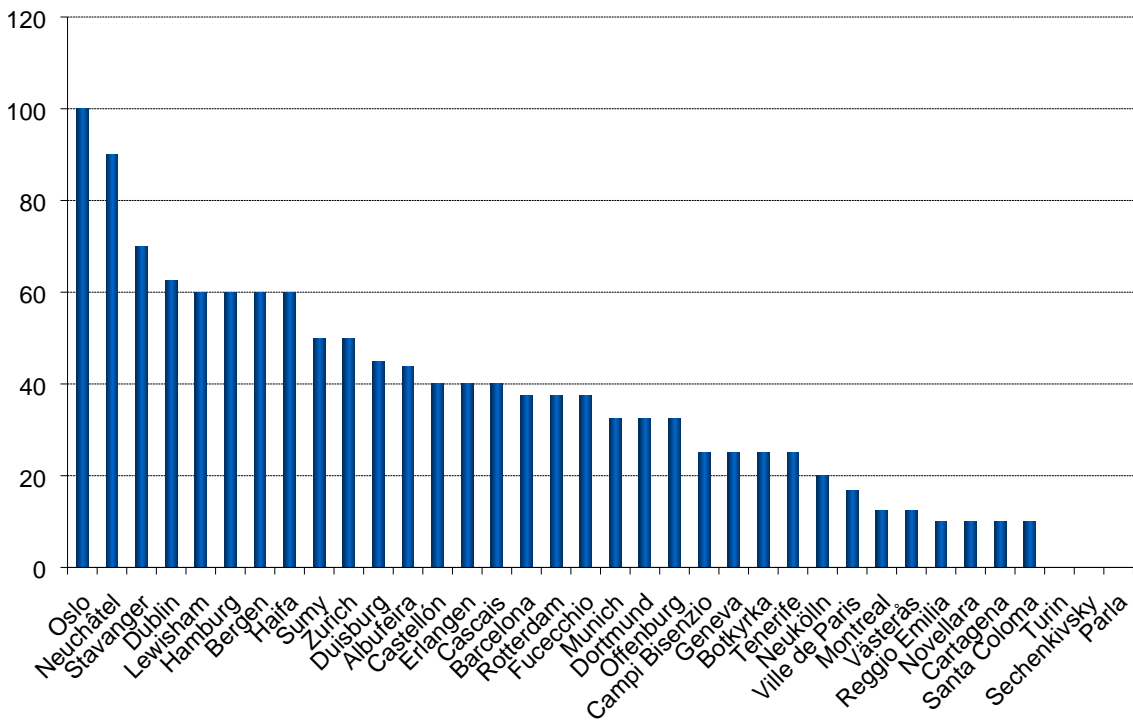
Par ailleurs, la municipalité de Bergen a créé le Centre de ressources multiculturelles EMPO qui collabore avec le centre d'accueil des réfugiés, des écoles, des centres de soins et d'autres structures publiques et privées. Il fait aussi office de lien entre les différents groupes de migrants et le secteur public, en promouvant le partage d'expériences sur des questions relatives notamment à l'intégration et à l'autonomisation des communautés locales. La collaboration du centre avec un hôpital est un exemple intéressant. L'hôpital souhaitait sensibiliser à la question du diabète, très répandu parmi les migrants, en proposant des formations. Au vu des difficultés rencontrées pour amener les migrants à s'inscrire, l'hôpital a pris contact avec le centre afin d'établir une collaboration dans le cadre de l'organisation de cette initiative. Les cours ont finalement rencontré beaucoup de succès, grâce aussi à l'équipe multiculturelle d'EMPO qui a contribué à la communication efficace des informations.

13. Gouvernance de la diversité

Index ICC - Gouvernance - Ville type (> 200 000 habitants)



Index ICC - Gouvernance - Ville type (ressortissants étrangers/nés à l'étranger > 15%)



C'est probablement par le biais des actions qu'elles mènent en faveur de la représentation démocratique et la participation des citoyen.ne.s à la prise de décisions que les villes sont le plus susceptibles de renforcer leur caractère interculturel.

Analyse des résultats

Le taux de réalisation de Paris dans le domaine de la gouvernance de la diversité est de 17 %, soit moins que celui de la ville type qui est de 33 %.

Les nouveaux arrivants peuvent voter uniquement après avoir obtenu la nationalité française et Paris n'a pas encore mis en place une instance politique spécifique chargée de représenter les minorités ethniques/migrants et/ou de traiter des questions liées à la diversité et à l'intégration.

Il n'a malheureusement pas été possible de répondre à deux questions, à savoir la numéro 67 « L'origine ethnique des élus locaux reflète-t-elle la composition de la population ? » et la numéro 69 « Existe-t-il un texte normatif régissant la représentation des migrants/minorités dans les instances statutaires supervisant le fonctionnement des établissements scolaires et des services publics ? ». Comme évoqué précédemment, l'absence de réponse est susceptible d'avoir eu une incidence négative sur le résultat final dans ce domaine.

Afin d'encourager les migrants et les minorités à s'engager dans la vie politique, la ville de Paris a créé 123 « conseils de quartier » ouverts à tous les habitants, quelle que soit leur nationalité, qui permettent à ces derniers d'exprimer leurs points de vue et de formuler des propositions sur des questions affectant leur quartier, notamment des projets de développement, la vie du quartier et toutes les stratégies qui pourraient améliorer la qualité de vie. Ces conseils servent de passerelle entre les citoyen.ne.s, les élus et le maire.

Préconisations

Pour améliorer la gouvernance de la diversité, Paris pourrait envisager de s'inspirer de Ballarat, dont le *comité consultatif interculturel* comprend des migrants et/ou des responsables d'organisations des minorités ainsi que des membres d'institutions publiques compétentes, d'organisations et des experts.

Ballarat a également mis en place un programme très intéressant dit des « Ambassadeurs multiculturels ». Ce programme a été élaboré en vue de favoriser l'exercice des responsabilités au sein de la communauté immigrée, encourageant ainsi les minorités à prendre part à la vie politique de la ville. Depuis 2009, ce programme s'emploie à renforcer la sensibilisation de la collectivité tout en favorisant la cohésion sociale et l'acceptation mutuelle. Il vise :

- à accroître la sensibilisation de la collectivité et à favoriser l'inclusion des anciennes et nouvelles communautés de diverses origines culturelles et linguistiques de Ballarat ;
- à soutenir l'exercice des responsabilités au sein des communautés d'origines culturelles et linguistiques diverses et à reconnaître l'engagement et les contributions des migrants et de la population autochtone en faveur de la collectivité de Ballarat ;
- à défendre et promouvoir les avantages de la diversité culturelle par l'apprentissage, des échanges et des célébrations ;
- à collaborer avec la ville de Ballarat en vue de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la diversité culturelle.

Les ambassadeurs multiculturels défendent leur communauté et mobilisent les citoyen.ne.s sur leur lieu de travail, au sein de groupes sociaux et religieux, des clubs de loisirs, ainsi que dans les établissements scolaires et les associations locales.

14. Non-discrimination

Analyse des résultats

La ville assure régulièrement un suivi des activités afin de prévenir les discriminations ou la diffusion de rumeurs. A cet effet, le « Réseau parisien de repérage des discriminations (REPARE) » est un dispositif qui s'efforce de recenser et signaler les cas de discrimination, de les localiser et de les prévenir. Il aide ainsi à révéler l'ampleur et la nature de la discrimination à Paris et fournit une réponse forte face à de telles situations.

La ville de Paris mène également des campagnes anti-discrimination afin de sensibiliser au phénomène :

- La première édition d'une semaine entière consacrée à la lutte contre la discrimination sera organisée en décembre 2016 sur tout le territoire de la ville.
- Le Service Égalité, Intégration, Inclusion (SEII) organise régulièrement des sessions de formation à la lutte contre les discriminations, à l'intention des fonctionnaires de la ville de Paris ainsi que des associations et professionnels.
- Un outil pédagogique, intitulé le « kit de protolangage » a été conçu à la demande de la ville de Paris en collaboration avec des sociologues et des historiens spécialisés dans le domaine de la discrimination et publié en 2015 en 360 exemplaires. Cet outil s'adresse aux professionnels chargés d'animer des groupes (éducateurs/formateurs, animateurs/formateurs d'ateliers sociolinguistiques, associations professionnelles) qui ont été formés à son utilisation et avaient déjà dirigé des activités éducatives. Ce kit est un support approprié et efficace pour aborder la question de la discrimination qui couvre différents sujets de société par ailleurs souvent controversés (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie...). Près de 200 personnes ont été formées en 2015.

Préconisations

Paris pourrait s'inspirer des exemples suivants :

Le projet « anti-rumeur » mis en œuvre par Limerick encourage l'intégration et l'inclusion au sein des établissements scolaires : chaque établissement d'enseignement supérieur a ainsi intégré le projet anti-rumeur dans une partie de son programme le faisant figurer parmi les objectifs pédagogiques à atteindre. Par ailleurs, l'approche anti-rumeur a été intégrée dans le module d'éducation au développement proposé par le Collège Marie Immaculée dans le cadre du programme de formation des enseignants. Le module encourage les participants à se joindre à un événement externe et répertorie les ateliers anti-rumeur. Ces derniers ont débouché sur l'élaboration d'un kit pédagogique anti-rumeur utilisable dans l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire d'Irlande. Enfin, les étudiants de troisième cycle qui participent à la campagne anti-rumeur ont commencé à préparer une performance/ mobilisation éclair (flasmob) dans le centre-ville de Limerick.

Parallèlement, le projet mis en œuvre par la ville de Patras intitulé « *Combattre la discrimination dans le domaine de l'initiative économique : femmes, jeunes Roms et immigrés musulmans* » est financé par le programme de l'UE « PROGRESS – Aide aux activités nationales destinées à lutter contre les discriminations et encourager l'égalité » (JUST/2012/PROG/AG/AD). Les principaux objectifs du projet sont de sensibiliser, informer et promouvoir le débat sur les problèmes clés et les questions liées à la lutte contre la discrimination pour les Roms et les immigré.e.s musulman.ne.s en ce qui concerne la création d'entreprise. L'intégration des politiques

par l'implication des partenaires sociaux, des ONG et des parties prenantes est aussi un défi à relever. Le projet est coordonné par le Centre national de recherches sociales (EKKE) et la zone de Patras a été retenue comme région stratégique au niveau national, outre la région d'Athènes. L'entreprise municipale de Patras pour la planification et le développement -ADEP SA est l'organisation locale partenaire.

15. Conclusions

Avec un index cumulé de 51 %, Paris se classe à la 56^e place sur les 83 villes que compte actuellement le réseau des cités interculturelles. Parallèlement à ces bons résultats et programmes novateurs, l'Index témoigne également d'une certaine marge d'amélioration possible. Il convient de rappeler que les réponses à cinq questions font défaut ; par conséquent, cette absence de réponse a eu une incidence négative sur les résultats des domaines concernés.

Il convient de noter que Paris obtient un meilleur score que la ville type dans les domaines suivants : implication, perspective internationale et accueil.

Paris recueille le même pourcentage que la ville type dans les domaines suivants : éducation, vie culturelle et civile.

En revanche, les domaines les plus faibles, dans lesquels la municipalité devrait renforcer ses politiques, sont : quartiers, espaces publics, entreprises et marché du travail, prisme interculturel, médiation, langues, médias, veille/compétences et gouvernance.

Compte tenu de ce qui précède, nous souhaitons féliciter la ville de Paris pour les efforts entrepris. Néanmoins, nous sommes persuadés que si la ville suit nos lignes directrices et les bonnes pratiques appliquées par d'autres cités interculturelles, des résultats concrets et visibles se feront rapidement sentir.

16. Recommandations

S'agissant de l'action interculturelle, telle qu'elle ressort de l'analyse, la ville pourrait renforcer les secteurs ci-après en prenant différentes initiatives :

- Quartiers : nous recommandons à la ville d'adopter une politique susceptible de renforcer la diversité des habitants des différents quartiers, afin d'éviter toute concentration ethnique et d'encourager la cohésion sociale. Il est par ailleurs important de mettre en place de solides projets urbains pour faire face au multiculturalisme, en évitant le vieillissement de la population, et prévenir dans le même temps la formation de « ghettos ».
- Implication : la ville de Paris devrait mettre en place un processus d'évaluation de la stratégie interculturelle. D'autre part, le plan d'action d'intégration adopté par la ville devrait prendre en considération des éléments interculturels.
- Espaces publics : nous préconisons vivement à la ville de Paris de consulter des personnes de diverses origines ethniques et culturelles avant d'entreprendre des travaux de réaménagement. Concrètement, Paris pourrait s'inspirer de Ballarat (Australie), qui met en œuvre une procédure normalisée consistant à consulter des personnes d'horizons culturels différents avant de concevoir et aménager des espaces publics. A titre d'exemple, le réaménagement de l'Hôtel de ville a demandé trois années de consultation et la mise en œuvre de diverses méthodes pour approcher les habitants afin de solliciter des idées et parvenir à un consensus avant de planifier la phase d'exécution.
- Langues : Afin de soutenir et d'encourager le développement des langues des minorités au plan local, Paris pourrait envisager d'apporter un soutien financier aux journaux des minorités et/ou aux programmes radios ou télévisés présentés dans une langue des minorités, à l'instar des cités interculturelles d'Arezzo et Ballarat.
- Entreprises : il est essentiel d'encourager les petites et moyennes entreprises créées par des personnes issues de minorités ethniques à se développer, à diversifier leurs produits et à pénétrer de nouveaux marchés tout en aidant les entreprises à formuler des projets commerciaux, à effectuer des opérations bancaires et en leur fournissant des conseils. Afin de favoriser le multiculturalisme sur le lieu de travail, Paris pourrait s'inspirer des efforts déployés par la ville de Parla pour encourager l'intégration des entreprises chinoises sur le marché local grâce à des actions de formation et de conseil. Par ailleurs, au travers de campagnes et de pages internet, proposées parfois même en anglais, la ville informe ses citoyen.ne.s des procédures à suivre pour créer une entreprise.
- Médias : la ville de Paris devrait présenter la diversité comme un atout et de surveiller dans le même temps la façon dont les médias décrivent les minorités. De plus, afin de promouvoir l'interculturalité dans les médias, la ville pourrait adopter un plan de communication qui encourage les relations entre les habitants, les acteurs locaux et les autorités. La ville pourrait notamment faire appel aux réseaux sociaux comme Facebook et Twitter pour transmettre des messages et tenir systématiquement les citoyen.ne.s au courant de l'actualité.

Paris souhaitera peut-être examiner d'autres exemples mis en œuvre par d'autres cités interculturelles comme source d'apprentissage et d'inspiration à même d'orienter

de futures initiatives. De tels exemples figurent dans la base de données des cités interculturelles¹².

¹² <http://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/home>